RAPPORT ET RÉSOLUTIONS DE LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, novembre 1995

Addresse
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. 108
Ankara - TURQUIE
Tel: 0-312-231 97 40/231 34 99
Tlfax: 0-312-232 10 66
Tlx: 42 110 DPT Tr

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

Page

RÉSOLUTIONS DE L'OIC CONSTITUTANT LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L' OCI

I. Résolution adoptée par la Troisième Conférence Islamique au Sommet portant création des Comités Permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État 11

IL Communiqué final de la Quatrième Conférence Islamique au Sommet confiant la Présidence du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale au Président de la République de Turquie 13

III. Résolution adoptée par la Septième Conférence Islamique au Sommet sur les activités du COMCEC 15

DEUXIEME PARTIE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

I. Liste des documents de base présentés à la Onzième Session du COMCEC 25

IL Rapport de la Onzième Session du COMCEC 31

ANNEXES

Page

1. Liste des Participants à la Onzième Session du COMCEC.....45

2. Discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC à la séance d'ouverture.....67

3. Discours de S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique à1a séance d'ouverture.....77

4. Discours de S.E. Naşir Abdullah AL-ROUDHAN, Deuxième Vice-Premier Ministre, Ministre des Finances de l'Etat du Koweit à la séance d'ouverture.....85

5. Discours de S.E. Morteza Mohammad KHAN, Ministre des Affaires Économiques et des Finances de la République d'Iran, à la séance d'ouverture.....91

6. Discours de S.E. Edmond Mompea MBIO, Ministre, Secrétaire d'État pour le Développement industriel et commercial de la République du Cameroun à la séance d'ouverture.....97

7. Discours de S.E. Dr. Fuad Abdullah AL OMAR, Président par intérim de la Banque Islamique de Développement à la séance d'ouverture.....103

8. Ordre du jour de la Onzième Session du COMCEC ... 115

9. Texte de l'exposé de S.E. Necati OZFIRAT, Sous-secrétaire d'État à l'Organisme de Planification d'État de la République de Turquie et Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires sur les délibérations sur les Conséquences des Accords de l'Uruguay Round.....119

10. Résolution (1) de la Onzième Session du COMCEC.....125

11. Résolution (2) sur les questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays.....135

12. Discours de S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, àla séance de clôture.....153

13. Discours de S.E. Samed SADIKHOV, Ministre de l'Economie de la République d'Azerbaïdjan à la séance de clôture.....159

14. Discours de clôture de S.E. Süleyman DEMİREL, Président de la République de Turquie, à la séance de clôture.....163

PREMIERE PARTIE

RESOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

I

RESOLUTION ADOPTEE PAR LA TROISIEME CONFERENCE ISLAMIQUE AU SOMMET PORTANT CREATION DES COMITES PERMANENTS DE L'OCI PRESIDES PAR LES CHEFS D'ETAT

Résolution No. 13/3P(IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaitre à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans;

DECIDE:

I. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information;

II. Ces Comités sont chargés de poursuivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet;

III. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique;

IV. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable;

V. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

II

COMMUNIQUE FINAL DE LA QUATRIEME
CONFERENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIANT LA PRESIDENCE
DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET
COMMERCIALE A S.E.M. KENAN EVREN,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE

Communiqué Final No. **IS/4-84/E/DEC**

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent de la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 15, paragraphe 40)

RÉSOLUTION N° 8/7-E/IS
SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
ET COMMERCIALE (COMCEC)

La Septième Conférence islamique au Sommet (session de la Fraternité et de la Renaissance), tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, du 11 au 13 Rajab 1415 H (13-15 décembre 1994);

Rappelant les résolutions des Troisième, Quatrième et Cinquième islamiques au Sommet sur le COMCEC et le Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI;

Rappelant la résolution 2/6-E(IS) de la Sixième Conférence islamique au Sommet sur les activités du COMCEC chargeant celle-ci de formuler des nouvelles stratégies pour le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI et de prendre une action appropriée en vue de sa mise en application;

Rappelant les résolutions des Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères relatives aux activités du COMCEC;

Rappelant également les résolutions adoptées lors des dix précédentes sessions du COMCEC pour entreprendre une action efficace dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres, en particulier en matière de commerce;

Notant avec appréciation que, suite aux facilités de financement du commerce à plus long terme qui ont commencé à fonctionner à partir de 1988, les statuts de la Société islamique d'assurance-crédit à l'exportation et de garantie des investissements sont entrés en vigueur, et que la Société commencera ses opérations à partir de juillet 1995, sous l'égide de la BID;

Notant avec appréciation également les efforts consentis par le Secrétariat général, les organes subsidiaires et les institutions affiliées et

spécialisées de l'OCI opérant dans le domaine de l'économie et du commerce pour mettre en oeuvre les résolutions du COMCEC;

Reconnaissant l'importance que revêtent, pour les Etats membres, les nouvelles configurations économiques qui prennent forme au niveau mondial dont, à titre particulier, la création du Marché unique européen, la création et le renforcement des groupements économiques régionaux dans les Amériques, en Asie et dans le Pacifique, le progrès enregistré par le processus de paix au Moyen-Orient et la conclusion de l'Uniguay Round sur les négociations commerciales;

1. APPROUVE la stratégie et le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI adoptés par la Dixième session du COMCEC,

2. NOTE AVEC APPRÉCIATION que la stratégie sur la coopération économique adoptée par le COMCEC favorise la coopération entre les sous-groupements des Etats membres et est basée sur les principes qui mettent un accent sur le rôle du secteur privé, la libéralisation économique, l'intégration à l'économie mondiale et le respect des structures économiques, politiques, juridiques et constitutionnelles et des obligations internationales des Etats membres,

3. NOTE EGALEMENT AVEC APPRECIATION que le Plan d'action est un document de politique générale et flexible, pouvant être amélioré au fur et à mesure de sa mise en application conformément aux dispositions prévues dans son chapitre sur le suivi et la mise en application,

4. RECONNAÎT la nécessité urgente de mettre en application le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI, conformément aux principes et aux modalités de fonctionnement de la stratégie et les procédures prévues dans le chapitre sur le suivi et la mise en application,

5. APPELLE les Etats membres à accueillir, dans les meilleurs délais, la réunion du Groupe intersectoriel d'experts prévue dans le chapitre sur le suivi et la mise en application du Plan d'action,

6. NOTE AVEC APPRECIATION la décision du COMCEC qu'à compter de sa Onzième session, il servira également de plateforme pour les Etats membres, où les ministres chargés de l'Economie pourraient échanger des vues sur les questions d'actualité de l'économie mondiale et de choisir "Conséquences des négociations commerciales de l'Uruguay Round et de la création d'une Organisation mondiale de Commerce sur le commerce extérieur des Etats membres" comme thème de la Onzième session du COMCEC prévue du 5 au 8 novembre 1995, en Turquie,

7. APPELLE les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et/ou ratifier les statuts et accords adoptés par l'OCI en matière de coopération économique, à prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en oeuvre des résolutions du COMCEC et à adhérer aux projets de coopération économique conçus à cet effet,

8. DEMANDE au Secrétariat général de l'OCI de suivre la mise en oeuvre des résolutions du COMCEC et de continuer de lui apporter l'assistance nécessaire lui permettant de mieux s'organiser et mener à bien ses activités.

DEUXIÈME PARTIE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET
RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE PRÉSENTÉS À LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

Original: Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE
PRÉSENTÉS À
LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

		COTE DU DOCUMENT
1.	Projet d'Ordre du jour annoté de la Onzième Session du COMCEC	OIC/COMCEC/11-95/AA
2.	Rapport de la Onzième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	OIC/COMCEC/FC/11-95/REP
3.	Rapport de base du Secrétariat général de l'OCI à la Onzième Session du Comité Permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC)	OIC/COMCEC/1 l-95/D(l)
4.	Examen de la mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI	OIC/COMCEC/1l-95/D(2)
5.	Rapport du Secrétariat général de l'OCI sur les questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays islamiques	OIC/COMCEC/1l-95/D(3)
6.	Rapport de la Deuxième Réunion du secteur privé pour la promotion du commerce et de l'investissement dans les projets conjoints entre les pays membres et Déclaration du Caire	OIC/COMCEC/1 l-95/D(4)
7.	Rapport d'activité du Comité Permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) sur la Société islamique d'Assurance-crédit à l'exportation et de garantie'des'investissements	OIC/COMCEC/1 l-95/D(5)

8. Note sur l'élection du Bureau du COMCEC et la composition de son Comité de Suivi. . . . . .OlC/COMCEC/1 l-95/D(6)

9. Statuts de l'Organisation de Normalisation et de Métrologie des Pays islamiques.....OIC/COMCEC/1 l-95/D(7)

10. Rapport du Directeur général du Centre d'Ankara.....OIC/COMCEC/1 l-95/D(8)

11. Rapport sur les activités de la Chambre islamique du Commerce à la Onzième Session du COMCEC.....OIC/COMCEC/1 l-95/D(9)

12. Rapport d'activité du Centre islamique pour le développement du COMCEC.....OlC/COMCEC/1 l-95/D(10)

13. Rapport national de la République de Turquie sur les Conséquences des Accords de l'Uruguay Round.....OIC/COMCEC/1 l-95/URG(l)

14. La protection de la propriété industrielle en Turquie.....OIC/COMCEC/1 l-95/URG(2)

15. L'Uruguay Round et ses avantages pour l'Indonésie (disponible en Anglais seulement).....OIC/COMCEC/1 l-95/URG(3)

16. Conséquences des Accords de l'Uruguay Round sur les activités de la Banque islamique de Développement.....OIC/COMCEC/1 l-95/URG(4)

17. Document d'information sur l'évaluation générale des Mesures concernant les investissements liés au commerce (TRIMs) et les Droits de la propriété intellectuelle liés au commerce (TRIPs) de l'Uruguay Round et leurs conséquences sur les pays islamiques (CICI).....OIC/COMCEC/11-95/URG(5)

18. Conséquences des Accords de l'Uruguay Round sur le Commerce des produits de base des Etats membres de l'OCI: Evaluation préliminaire (CRSESFPI)……OIC/COMCEC/1 l-95/URG(6)

19. Uruguay Round, Commerce des services, GATS et Etats membres de l'OCI (CIDC).... OIC/COMCEC/1 l-95/URG(7)

20. Résultats des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round (disponible en Anglais uniquement) (OMC)……OIC/COMCEC/1 l-95/URG(8)

21. Texte de l'exposé sur l'Uruguay Round par la délégation tunisiemme (disponible en Arabe uniquement)……OIC/COMCEC/1 l-95/URG(9)

22. Texte de l'exposé sur l'Uruguay Round par la délégation égyptienne (disponible en Arabe uniquement)……OIC/COMCEC/11-95 OJRG(10)

23. Les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et leurs Conséquences sur la Malaisie (disponible en Anglais uniquement)……OIC/COMCEC/1 l-95/URG(l 1)

24. Rapport du Secrétariat de la CNUCED sur les pays en voie d'adhérer à l'OMC. Principales questions (disponible en Anglais uniquement)……OIC/COMCEC/1 l-95/URG(12)

25. Rapport du Comité de Session de la Onzième Session du COMCEC……OIC/COMCEC/11-95/SC.REP

RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

(Istanbul, 5-8 novembre 199S)

OIC/COMCEC/11-95/ REP

Original : Anglais

RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

1. La Onzième Session du Comité Permanent pour la coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC) s'est tenue à Istanbul les 7 et 8 novembre 1995. La session était précédée par une réunion des Hauts Fonctionnaires, le 5 et 6 novembre, pour examiner les points de l'ordre de jour et préparer les projets de résolution.

2. Ont participé à la réunion les représentants des Etats membres suivants de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI):

1. Etat islamique d'Afghanistan
2. République d'Albanie
3. République Algérienne Démocratique et Populaire
4. République d'Azerbaïdjan
5. Etat du Bahrein
6. République Populaire du Bangladesh
7. Negara Brunei Darussalam
8. Burkina Faso
9. République du Cameroun
10. République du Tchad
11. République Arabe d'Egypte
12. République du Gabon
13. République de Gambie
14. République de Guinée
15. République d'Indonésie
16. République Islamique d'Iran
17. République d'Irak
18. Royaume Hachémite de Jordanie
19. Etat du Koweit
20. République du Kirghizistan

21 République du Liban
22 Jamahiriya Arabe Libyenne populaire et Socialiste
23 Malaisie
24 Royaume du Maroc
25 Mozambique
26 République du Nigeria
27 Sultanat d'Oman
28 République Islamique du Pakistan
29 Etat de Palestine
30 Etat du Qatar
31 Royaume d'Arabie Saoudite
32 République du Sénégal
33 République du Soudan
34 République Arabe Syrienne
35. République de Tunisie
36 République de Turquie
37 République de Turkménistan
38 République d'Ouganda
39 Etat des Emirats Arabes Unis
40 République du Yémen

Le représentant de la République turque de Chypre du Nord a également assisté à la Réunion en qualité d'observateur.

3. A également pris part à la Réunion S.E. Dr.Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI et des représentants des Organes subsidaires et Institutions affiliées et spécialisées suivants de l'OCI:

Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESFPI), Ankara

Institut islamique de Technologie (HT), Dhaka

Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), Casablanca

Fondation islamique des Sciences, de la Technologie et du Développement (FISTED)

Banque islamique de Développement (BID), Djeddah

Chambre islamique de Commerce et d'Industrie (CICI), Karachi

Association internationale des Banques islamiques (AIBI), Le Caire

Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques (IRCICA), Istanbul

Association des Armateurs des pays islamiques (ISA), Djeddah

Réseau inter-islamique de Science et de Technologie en matière d'Océanographie (RIOC), İzmir

4. Assistaient également à la Session les représentants des organisations internationales et des institutions spécialisées des Nations Unies suivantes:

Commission économique du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), Riyadh

Organisation de Coopération économique (OCE), Téhéran

Organisation pour l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO), Rome

Fonds international pour le Développement agricole (FIDA), Rome

Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Genève

Organisation mondiale du Commerce (OMC), Genève

(Une copie de la Liste des participants à la Onzième Session du COMCEC figure en Annexe 1).

Séance d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture de la Onzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

6. Dans son discours d'ouverture, S.E. Süleyman DEMIREL a d'abord exprimé ses meilleurs voeux au monde islamique ainsi que sa satisfaction quant à l'importance toujours croissante du rôle du COMCEC. Evoquant les changements technologiques, politiques et économiques survenus à l'échelon mondial, S.E. DEMIREL a déclaré que le COMCEC est appelé à jouer un rôle important pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté et remédier au sous-développement économique du monde islamique dans son ensemble. Dans ce contexte, S.E. DEMIREL a réitéré le souhait de la Turquie de donner au COMCEC un nouvel élan.

En retraçant les développements économiques survenus dans le monde en général, le Président a attiré l'attention sur les conséquences éventuelles des Résultats des Négociations de l'Uruguay Round et exprimé le voeu que l'expansion prévue du commerce mondial puisse être profitable aux pays membres de l'OCI. S.E. Süleyman DEMIREL a conclu son discours en souhaitant plein succès aux délégués.

(Une copie du texte du discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL figure en Annexe 2).

7. Dans son discours, S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, a exprimé ses profonds remerciements et sa considération à S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, et à S.E. Aykon DOGAN, Ministre d'Etat de la République de Turquie pour le vif intérêt qu'ils accordent à la promotion de la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI et pour leurs sages directives.

S.E. Dr. Hamid AL-GABID a indiqué que les dix sessions précédentes du COMCEC ont abouti à des résultats encourageants en traduisant les lignes directrices du Plan d'Action en programmes et en projets concrets de coopération et a encouragé les Etats membres à adopter les mesures nécessaires à la promotion de leurs échanges économiques et commerciaux.

(Une copie du texte du discours de S.E. Dr. Hamid Al-GABiD figure en Annexe 3).

8. Les Chefs de délégation de l'Etat de Koweit, de la République islamique d'Iran et de la République du Cameroun ont prononcé des discours au nom des trois groupes géographiques des Etats membres qu'ils représentent. Tout en exprimant leurs remerciements et leur appréciation à S.E. Süleyman DEMIREL pour ses sages directives en tant que Président du COMCEC, les Chefs de délégation ont indiqué les difficultés économiques des pays membres et la nécessité de modes de coopération plus efficaces. Les Chefs de délégation se sont félicités des progrès accomplis par le COMCEC dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres. Ils ont remercié le Président, le Premier Ministre, le Gouvernement et le peuple turc pour leur appui soutenu à la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI ainsi que pour leur accueil chaleureux et les excellentes dispositions prises en vue de la réunion.

(Les textes des discours prononcés au nom des Etats membres arabes, asiatiques et africains figurent en Annexes 4, 5 et 6 respectivement).

9. Dans son discours prononcé à la cérémonie d'ouverture, S.E. Fuad Abdullah AL OMAR, Président par intérim de la Banque islamique de Développement, a exposé les activités de la Banque islamique de Développement et mis l'accent sur les progrès réalisés par la Banque dans le cadre des études qui lui ont été confiées par le COMCEC.

(Le texte du discours du Président de la BID figure en Annexe 7).

10. A la suite de la cérémonie d'ouverture, S.E. Süleyman DEMIREL a reçu les Chefs de délégation.

Séance de Travail Ministérielle

11. La Séance de travail Ministérielle de la Onzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Aykon DOGAN, Ministre d'Etat de la République de Turquie.

12. Les Ministres ont adopté le projet d'Ordre du jour de la Onzième Session du COMCEC et décidé d'examiner le Point 8 de l'Ordre du jour sur l'Echange de Points de vue sur l'Uruguay Round et d'examiner les projets de

Résolutions élaborés par les Hauts Fonctionnaires, au lieu de réexaminer les autres point de l'Ordre du jour.

(L'Ordre du jour de la Onzième Session du COMCEC figure en Annexe 8).

13. S.E. Necat OZFIRAT, Sous-secrétaire à l'Organisation de Planification d'Etat de la République de Turquie et le Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires a fait un bref exposé sur les délibérations des Hauts Fonctionnaires concernant les répercussions des Négociations Commerciales de l'Uruguay Round sur le Commerce Extérieur des pays membres de l'OCI.

(Le texte de l'exposé du Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires figure en Annexe 9. Les documents soumis au cours de leur réunion par le CRSESFPI, le CIDC, le CICI,-la BID, l'OMC et la CNUCED sont disponibles séparément).

14. Les Chefs de délégation de la République de Turquie, de la République d'Indonésie, de la République arabe d'Egypte, de la République islamique du Pakistan, de la République de Tunisie, de l'Etat islamique d'Afghanistan, du Mozambique et de la République du Soudan ont ensuite présenté leurs exposés. Dans leur exposés, les Chefs de délégation ont évalué les conséquences éventuelles des Négociations de l'Uruguay Round selon leurs points de vues nationaux et ont expliqué leurs positions sur la question. Les Chefs de délégation ont également souligné la nécessité d'une coopération et d'une coordination économique et technique accrues entre les Etats membres de l'OCI afin qu'ils puissent mieux relever les défis résultant de la concurrence et profiter des nouvelles possibilités. Ils ont également exprimé leurs remerciements au gouvernement turc pour l'hospitalité accordée aux délégués et pour les excellentes dispositions prises en vue de la réunion.

(Les rapports nationaux présentés à la Session sont disponibles séparément).

15. Les Ministres ont examiné et approuvé les Projets de Résolution OIC/COMCEC/ll-95/D.RES(l) et OIC/COMCEC/fl-95/D.RES(2) et décidé de les soumettre pour approbation, par l'intermédiaire de leur Président, à S.E. Aykon DOGAN, à la séance de clôture.

16. Les Ministres ont noté avec appréciation que l'Etat de Koweit, la République d'Indonésie et la République de l'Ouganda ont été élus Vice-Présidents du Bureau, comme représentants des régions arabe, asiatique et africaine respectivement et la République islamique du Pakistan comme Rapporteur. Hs ont félicité les nouveaux membres élus au Bureau et leur ont souhaité plein succès.

Séance de clôture

17. La séance de clôture de la Onzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

18. A la séance de clôture, S.E. Aykon DOGAN, Ministre d'Etat de la République de Turquie et Président de la séance ministérielle a présenté les projets de résolution tels qu'approuvés par les Ministres.

Le Comité permanent a adopté la résolution OIC/COMCEC/11 - 95/RES(l) et la résolution OIC/COMCEC/1 l-95/RES(2).

(La résolution OIC/COMCEC/1 l-95/RES(l) et la résolution OIC/COMCEC/1 l-95/RES(2) figurent respectivement .en Annexes 10 et 11).

19. Au cours d'une cérémonie spéciale organisée à la séance de clôture, les Etats membres ont signé les Accords et les Statuts ci-après:

- Accord général de Coopération économique, technique et commerciale:
  République islamique d'Iran
- Accord sur la Promotion, la Protection et la Garantie des Investissements dans les Etats membres de l'OCI:
  République islamique d'Iran
- Accord-cadre sur le Système de Préférences Commerciales dans les Etats membres de l'OCI:
  République islamique d'Iran, République de Gambie
- Statuts de l'Union islamique de Télécommunications:
  République de Tunisie, République de Gambie, République de Guinée

- Statuts du Conseil islamique d'Aviation civile
  République islamique d'Iran, République de Gambie, République de Guinée.

20. Dans son discours prononcé à la séance de clôture, S.E. Dr; Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, a souligné la vaste portée des résultats auxquels a abouti la Onzième Session du COMCEC et s'est félicité du vif intérêt que S.E. Süleyman DEMIREL porte à la promotion de la coopération économique entre les Etats membres et de ses sages directives. Le Secrétaire général a assuré la réunion de l'entière coopération du Secrétariat général dans le suivi et la mise en oeuvre des décisions prises par la Onzième Session du COMCEC.

(Le texte du discours de S.E. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, figure en Annexe 12).

21. S.E. Samed SADIKHOV, Ministre de l'Economie de la République d'Azergaïdjan, a prononcé un discours au nom des délégations. S.E. Samed SADIKHOV a exprimé sa profonde appréciation pour les résultats significatifs auxquels a abouti la Session et pour les sages directives du Président Süleyman DEMIREL et le vif intérêt qu'il accorde à la réalisation des objectifs de coopération économique dans le cadre de l'OCI. Il a exprimé ses remerciements et son appréciation à S.E. Aykon DOGAN, Ministre d'Etat de la République de Turquie et Président de la Session ministérielle pour sa compétence et son efficacité dans la conduite des travaux. Il a également exprimé ses remerciements à S.E. Dato' ZAIBEDAH binti Haji Ahmad, Ambassadeur de Malaisie en Turquie et Chef de Délagation de Malaisie, pour la mise au point du rapport et des résolutions de la Session. Le Ministre a également exprimé ses remerciements au Secrétaire général, Dr. Hamid AL-GABID ainsi qu'aux organes subsidiaires et aux institutions affiliées spécialisées de l'OCI pour leur contribution au succès de la Réunion. Soulignant les résultats de la Session, le Ministre s'est déclaré confiant que les décisions arrêtées seront promptement mises en oeuvre par les Etats membres, le Secrétariat général et les organes concernés de l'OCI. Le Ministre a remercié le gouvernement et le peuple de Turquie pour les excellentes dispositions prises en vue de la Réunion.

(Le texte du discours de S.E. Samed SADIKHOV, Ministre de l'Economie de la République d'Azerbaïdjan , figure en Annexe 13).

22. Dans son discours de clôture, S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie, a exprimé ses remerciements et son appréciation aux délégations, au Secrétariat général et aux institutions concernées de l'OCI ainsi qu'aux représentants de l'OMC et de la CNUCED pour leurs efforts louables et leur contribution positive aux travaux du Comité permanent. Se félicitant du succès des efforts déployés pour faire du COMCEC un forum d'échange de vues sur les questions économiques mondiales actuelles, le Président a déclaré qu'il serait opportun de choisir "L'expérience des Etats membres de l'OCl en matière de privatisation" comme thème de l'échange de vues qui sera organisé à la Douzième Session. S.E. Süleyman DEMIREL a souhaité aux délégués un bon voyage de retour.

(Le texte du discours de S.E. Süleyman DEMIREL figure en Annexe 14).

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS
À LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

Original : Anglais

LISTE DES PARTICIPANTS
À LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 5 - 8 novembre 1995)

A. MEMBER STATES OIC THE OIC

ISLAMIC STATE OF AFGHANISTAN

- H.E. HUJAT-UL ISLAM SAID MUHAMMED ALI JAWID
  Deputy Prime Minister, Minister of Planning

- H.E. ABDUL RAHMAN SALEH
  Deputy Minister of Commerce

- Mr. ABDUL RAZEQ NAQARAR
  Chairman, Board of Studies and Engineering,
  Ministry of Communications Islamic State of Afghanistan

REPUBLIC OF ALBANIA

- H.E. SELİM BELORTAJA
  Secretary of State,
  Ministry of Foreign Affaire

- Mr. MIRGJIND TEFIKU
  General Director of International Relations,
  Ministry of Industry, Transport and Trade

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- H.E. BELKACEM SMAILI
  Counsellor

- Mr. AHMED LAKHDAR DEBBAZI

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- H.E. SAMED SADIKHOV
  Minister of Economy

- Mr. ASHRAF SHIKHALIEV
  Second Secretary,
  Ministry of Foreign Affairs

STATE OF BAHRAIN

- H. E. KARIM EBRAHIM AL SHAKAR
  Director of International Affairs,
  Ministry of Foreign Affairs

- Mr. KHALID SALMAN AL-KHALIFA
  First Secretary,
  Ministry of Foreign Affairs

PEOPLE'S REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. Md. AMINUR RAHMAN
  Joint Secretary, External Relations Division.
  Ministry of Finance

BRUNEI DARUSSALLAM

- H.E. PEHIN DATUHJ SULAIMAN BIN HAJI DAMIT
  Ambassador to Egypt

- H.E. HAJI KAMIS HAJI ALI
  Attache, Embassy in Cairo

BURKINA FASO

- H.E. OUMAR DIAWARA
  Ambassador to Kingdom of Saudi Arabia

- Mr. GOUNGOUNGA DIEUDONNE
  Ministry of Economy, Finance and Planification

REPUBLIC OF CAMEROON

- H.E. EDMOND MOMPEA MBIO
  Minister,
  Secretary of State for Industrial and Commercial Development

- Mrs. HAMAN ADAMA
  Technical Adviser

- Mrs. MOISE AKOM MVONDO
  Head of the Department of International Cooperation

- Mr. MOUHAMODOU YOUSSIFOU
  Expert, Ministry of External Relations

REPUBLIC OF CHAD

- H.E. ABBAS MAHAMAT AMBADI
  Minister of Commerce and Industrial Promotion

- Mr. HINSALBET GABARIEL SOBDIBET
  Director of Studies and Economie Development,
  Ministry of Commerce and Industrial Promotion

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

- H.E. MOHAMED MAHDY FATHALLA
  Ambassador to Turkey

- H.E. Dr. MOHAMED EZZ-ELDINE ABDEL-MONEIM
  Deputy Assistant Minister of Foreign Affairs

- H.E. Dr. MOHAMED ROUSHDI BARAKAT
  Minister Plenipotentiary,
  Head of Commercial Office in Istanbul

- H.E. MOHAMED MAMOUN ABD EL FATTAH
  Minister Plenipotentiary,
  Head of Commercial Office in Geneva

- Mr. AHMED NASSER
  Commercial Consul

- Mr. HISHAM EL KHATEB
  Consul in Istanbul

- Mr. HATEM TAG ELDIN
  Third Secretary,
  Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF GABON

- H.E. JEAN PING
  Minister of Finance, Economy,
  Budget and Coopérations

- Mr. DOSSOU JEAN FRONCOIS
  Assistant of Deputy Minister of Finance, Economy,
  Budget and Coopérations

REPUBLIC OF GAMBIA

- H. E. DOMINIC MENDY
  Minister of Trade, Industry and Employment

- Mrs. FATOU JAYE JALLOW
  Deputy Permanent Secretary,
  Ministry of Trade, Industry and Employment

REPUBLIC OF GUENEA

- H.E. MAMOUNA BANGOURA
  Ambassador to Saudi Arabia

- H.E. DJIGUI CAMARA
  Director National of International Cooperation,
  Ministry of Planning and Cooperation

- Mr. TOP SEKOU AMADOU
  National Director of Commerce,
  Ministry of Commerce and Industry

- Mr. DJIGUI CAMARA
  First Secretary,
  Embassy in Riyadh

- Mrs. SALEMATOU BANGOURA
  Chief, Section of Commercial Promotion,
  Ministry of Commerce and Industry

REPUBLIC OF INDONESIA

- H.E. GINANDJAR KARTASASMITA
  Minister of State for Development Planning,
  Chairman of Indonesian National Development Planning Agency

- H.E. SOELARSO HAKNYOSOEBROTO
  Ambassador to Turkey

- Mr. BACHRUM S. HARAHAP
  Assistant to the Coordinating Ministry for Industry and Trade

- Mr. MOHAMAD WIDODO GONDOWARDOYO
  Head of the Bureau of Foreign Technical Cooperation,
  Secreteriat Cabinet

- Ms. RIFANA ERNI ARJAKUSUMAH
  Head of the Center of Development of International
  Industrial Relations, Department of Industry

- Mr. KIRNADI
  Director of Services and Foreign Workers,
  Department of Manpower

- Mr. KOMARA DJAJA
  Head of the Bureau of the International Balance of Payments,
  Indonesian National Development Planning Agency

- Mr. ABDUL MUN'IM
  Senior Officer, Department of Foreign Affairs

- Mr. DES ALWI
  Second Secretary, Embassy in Ankara

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

- H.E. MORTEZA MOHAMMED KHAN
  Minister of Economic Affairs and Finance

- H.E. MOHAMMAD REZA BAGHERI
  Ambassador to Turkey

- H.E. SABAH ZANGANEH
  Ambassador to Saudi Arabia, Permanent Representative to OIC

- Mr. ABDULALI AMIDI
  Director General,
  Department of International Institutions and Organization

- Mr. SEYED AKBAR MIRIKHOOZANI
  Director General, International Specialized Organization and
  Overseas Representative Affairs, Ministry of Agriculture

- Mr. HAMID NAZARI TADJABADI
  Senior Expert, Department of Economic Affairs,
  Ministry of Foreign Affairs

- Mr. SAEID KHANI OUSHANI
  Expert, Department of International Institution and Foundation,
  Ministry of Economic Affairs and Finance

- Mr. HADI HOUSEINI ARAGHI
  Expert,. Ministry of Agriculture

REPUBLIC OF IRAQ

- H.E. RAFI DAHAM MEJWEL AL-TIKRITI
  Ambassador to Turkey

- Mr. MUHANAD AHMED SALEH
  Commercial Counsellor,
  Embassy in Ankara

- Mr. SAMEER M. AHMAD
  First Secretary, Embassy in Ankara

- Mr. HALİL SALİH A. AL-DOLI
  Third Secretary, Embassy in Ankara

- Mr. ALA' A AL-ANI
  Press Counsellor, Embassy in Ankara

- Mr. KASIM KHALID AL-SAIDI
  Representative of Iraq News Agency

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

- H.E. Dr. NABIL SULEIMAN AMMARI
  Secretary General,
  Ministry of Planning

- Mr. SAMI NSOUR

  Minister's Adviser, Ministry of Planning

STATE OF KUWAIT

- H.E. NASSER ABDULLA AL-ROUDHAN
  Second Deputy Prime Minister and Minister of Finance
- Mr. MUSTAFA JASSIM AL-SHEMALL
  Assistant Undersecretary for Economie Affairs

- Mr. ISHAQ ABDELGANI ABDULKAREEM
  Director, Department of International Economic Cooperation

- Mr. BEDİR SALİH AL-TUNAIP
  Third Secretary,
  Embassy of the State of Kuwait to Turkey

- Mr. MISHAL MENWER ALARDHI
  Head of the OIC Affairs Division

- Mr. MOBAREK ALHAILEM
  Head Section of Minister's Office

KYRGYZ REPUBLIC

- H.E. TALAYBEK KOYCUMANOV
  Minister of Economy

- H. E. TOLOMOUSH OKEEV
  Ambassador to Turkey

- Mr. MARAT SARALINOV
  Adviser of Foreign Affairs of the President

- H.E. DILDE SARBAGISEVA
  Consul General of Kyrgyz Republic in Istanbul

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. JAAFAR MOAWI
  Ambassador to Turkey

- Mr. MOHAMAD EL-AMIN
  General Director, Ministry of Economy and Trade

- H.E. AHMAD ABDALLAH
  Consul General in Istanbul

SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

- H.E. SALEH LAMIN EL-ARBAH
  Deputy Secretary General for Economic Affairs

- Mr. IBRAHIM M. ZANI

MALAYSIA

- H.E. DATO' ZAIBEDAH BINTI HAJI AHMAD
  Ambassador of Malaysia to Turkey

KINGDOM OF MOROCCO

- H.E. ABDELLATIF AQALLAL
  Ambassador to Turkey

- Mrs. LATIFA AZZAM
  Adviser, Arabian and Islamic Affairs of Ministry of Foreign Affairs

- Mr. HAMID EL-RHAZI
  Head of the Department of Multilateral Economic Affairs

MOZAMBIQUE

- H.E. Dr. OLDEMIRO BALOI
  Minister of Industry, Trade and Tourism

- Mr. SALVADOR NAMBURETE
  Director for External Trade,
  Ministry of Industry, Trade and Tourism

- Mr. ISAC MAMUDO MASSAMBY
  Second Secretary,
  Ministry of Foreign Affairs and Cooperation

REPUBLIC OF NIGERIA

- H.E. ADO SANUSI
  Ambassador to Turkey and Islamic Republic of Iran

- Mr. L. A. KAZAURE
  First Secretary,
  Embassy in Teheran

SULTANATE OF **OMAN**

- H.E. HAMOOD HILAL AL-HABSI
  Undersecretary for Economic Affairs,
  Ministry of Finance and Economy

- Mr. KHALIFA BIN SAID AL-ABRI
  Director of Arab and International Organization,
  Ministry of Finance and Economy

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- H.E. INAM UL-HAQUE
  Ambassador of Pakistan to Turkey

- H.E. RAHAT UL-AIN
  Consul General of Pakistan in Istanbul

- Mr. SHAH JAMAL
  Director, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. MUHAMMED NADEEM KHAN
  Vice Consul of Pakistan in Istanbul

STATE OF PALESTINE

- H.E. Dr. MOHAMMED AL NAHHAL
  General Director,
  Ministry of Economy, Trade and Industry

- Dr. SEMIR ABDALLAH

STATE OF QATAR

- H.E. YOUSUF HUSSAIN KAM AL
  Undersecretary, Ministry of Finance, Economy and Commerce

- H.E. SAAD MOHAMED AL-KOBAISI
  Ambassador to Turkey

- Mr. ALI HASSAN AL-KHALAF
  Director of Economie Affairs Department,
  Ministry of Finance, Economy and Commerce

- Mr. AHMED KHALIFA AL-BINALI
  Department of Economie Affairs,
  Ministry of Finance, Economy and Commerce

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. OSAMA JAFFAR FAGEEH
  Minister of Commerce

- Dr. HAMAD AL-AWFY
  Director General,
  Quality Control and Inspection Department,
  Ministry of Commerce

- Mr. MUHAMMED AL-MUGAITIB
  Representative, Ministry of Finance and National Economy

- Mr. SULAIMAN SALİH ALFRAIH
  Representative, Foreign Ministry

- Mr. HASSAN AL-SHEHRI
  Assistant General Director of Foreign Trade Department,
  Ministry of Commerce

- Mr. HASSAN KHAYAT
  Commercial Attache in Turkey

- Mr. FAISAL AL-MUHANNA
  Representative, Office of the Commerce Minister

REPUBLIC OF SENEGAL

- H.E. FODE SECK
  Ambassador,
  Secretary General, Ministry of Foreign Affairs and Senegalese Abroad

- H.E. PAPA ABDOU CISSE
  Ambassador to Kingdom of Saudi Arabia,
  Permanent Representative to OIC

THE REPUBLIC OF THE SUDAN

- H.E. MOHAMED TAHIR EILA
  Minister of Commerce, Cooperation and Supply

- H.E. OMAR M. B. SHOUNA
  Ambassador to Turkey

- H.E. FADL ALLA ELHADI IBRAHIM
  Minister Plenipotentiary, Sudan Embassy in Ankara

- Mr. AHMED MALIK
  Deputy Undersecretary, Ministry of Finance

- Mr. MUSTAFA AHMED MUSTAFA
  Deputy Undersecretary,
  Ministry of Commerce, Coopération and Supply

SYRIAN ARAB REPUBLIC

- H.E. ABDUL RAHIM SUBAI
  Minister of State for Planning Affairs

- Mr. AHMAD AL-JABBAN
  Director of Arab Relations,
  Ministry of Economy

- Mr. KHALIL SEIRAFI
  Director of Economie Affairs,
  Ministry of Economy

- Mr. KHALIL KORDI
  Director of Trade Planning,
  State Planning Organisation

- Mr. SHAHER HENEINI
  Responsible for Studies,
  Ministry of Economy

REPUBLIC OF TUNISIA

- H.E. FETHI MERDASSI
  State Secretary,
  Ministry of International Coopération and Foreign Investment

- H.E. MOUHAMMED MEGDICHE
  Ambassador to Turkey

- Mr. HOUCINE RAHMOUNI
  Director,
  Ministry of International Coopération and Foreign Investment

REPUBLIC OF TURKEY

- H E. AYKON DOĞAN
  Minister of State

- H E. NECDET SEÇKİNÖZ
  Secretary General, Presidency

- HE NECATİ ÖZFIRAT
  Undersecretary,
  State Planning Organization

- Mr. TİMUÇİN SANALAN
  Deputy Undersecretary,
  State Planning Organization

- H E. GÜNALTAY ŞİBAY
  Ambassador,
  Director General of Multilatéral Economie Affairs,
  Ministry of Foreign Affairs

- Mr. CAN YEŞİLADA
  General Director,
  Export Crédit Bank

- H E. VOLKAN BOZKIR
  Ambassador, First Adviser to Président

- Mr. AHMET ACET
  Adviser of Foreign Affairs to Président

- Mr. UĞUR G. YALÇINER
  Chairman,
  Turkish Patent Institution

- Ms. NİLGÜN TONGUÇ
  Head of Department, Undersecretariat of Treasury

- Mrs. ERKŞAN GÜNKUT
  Head of Department,
  General Directorate of Conventions,
  Undersecretariat of Foreign Trade

- Mr. AHMET KURTER
  Head of Foreign Relations Department,
  Turkish Standards Institute

- Mr. ALİ EMRE YURDAKUL
  Head of Department of Foreign Economic Affaire,
  Union of the Turkish Chambers of Commerce
  Industry and Commodity Exchange

- Mr. MEHMET SEÇKİN
  Deputy Director,
  Export Credit Assurance Vice Presidency,
  Eximbank

- Ms. A. NAZAN ÖZTÜRÜYEN
  Deputy Director,
  Credits Vice Presidency, Eximbank

- Mr. ERDOĞAN KARAAHMET
  Deputy Director,
  Turkish Patent Institution

- Mr. YAVUZ SELİM ÇELEBİ
  Director, Standardization in Islamic States,
  Turkish Standardization Institute

- Mr. HASAN DEMİRCİ
  Union of the Turkish Chambers of Commerce
  Industry and Commodity Exchange

REPUBLIC OF TURKMENISTAN

- H.E. ILIMAN SIHIYEV
  Deputy Prime Minister

- H.E. MEZED ORAZOV
  Minister of Foreign Economic Relations

- Mr. KHAKMURAD ORAZMURADOV
  First Assistant of Minister of Economy and Finance

- H.E. NURMUHAMMED HANAMOV
  Ambassador to Turkey

REPUBLIC OF UGANDA

- H.E. MATTHEW N. RUKIKAIRE
  Minister of State for Finance and Economie Planning

- H.E. Prof. BADRU DUNGU KATEREGGA
  Ambassador to Saudi Arabia,
  Permanent Représentative to the OIC

- Mr. JOE WILLY HAGUMA
  Principal Finance Officer,
  Ministry of Finance and Economie Planning

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. ABDUL RAOUF AL MUBARAK
  Undersecretary,
  Ministry of Economy and Commerce

- H.E. ATEEK ALATEEQ
  Assistant Undersecretary for Economie Affairs

- H.E. YOUSUF ABDUL KHALIQ AL ANSAR1
  Ambassador to Turkey

- H.E. ALI SULTAN
  General Consul,
  Embassy of the State of the United Arab Emirates

- Mr. OMAR AL MOHARRAMI
  Ministry of Economy and Commerce

- Mr. ABDULLAH HASAN
  Public Relations Manager,
  Embassy of the State of United Arab Emirates

- Mr. ÖMER FARUK GÜNSOY
  Public Relations,
  Embassy of the State of United Arab Emirates

REPUBLIC OF YEMEN

- H.E. MOHATAR AL-SAIDI
  Vice Minister,
  Ministry of Planning and Development

- Mr. ABDUL MAGEED ALMEKHLAFI
  Vice Minister,
  Ministry of Trade and Supply

- H.E. MOHAMED ABDULLA AL - GAIFI
  Ambassador to Turkey

- Mr. HUSSAIN MOHMADALI
  Ministry of Trade and Supply

B. OBSERVERS

TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN CYPRUS

- H.E. SALİH COŞAR
  Minister of Economy and Finance

- H.E. SADETTİN TOPUKÇU
  Ambassador to Turkey

C. GUESTS

REPUBLIC OF BOSNIA-HERZEGOVINA

- H.E. DZEMAL CABARAVDIC
  Deputy Minister of Trade

- Mr. SAMIR MUSOVIC
  Assistant Minister of Trade

- H.E. HAJRUDIN SOMUN
  Ambassador to Turkey

- Mr. NİHAT ŞAN
  Counsellor

REPUBLIC OF KAZAKSTAN

- Mr. SERİK SARSEMBAYEV
  First Secretary,
  The Embasy in Ankara

- Mr. TALGAT KALIEV
  Attache, Embassy in Ankara

REPUBLIC OF UZBEKHISTAN

- H.E. N. ABDULLAEV

D. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- H.E. Dr. HAMID AL - GABID
  Secretary General

- Mr. OUSMAN NASSIRU OTHMAN
  Assistant Secretary General

- Mr. NOUREDDIN MEZNI
  Adviser in charge of Protocole Department and Public Relations

- H.E. THIERNO NABIKA DIALLO
  Ambassador,
  Director of Economic Affairs

- Mr. HOMIED ALOTAIBI
  Professional Officer in Economic Affairs Department

- Mr. MOHAMMED MUSTAFA
  Administrative Officer

E. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

THE ISLAMIC CENTRE FOR DEVELOPMENT OF TRADE *(ICDT)*

- Dr. BADRE EDDINE ALLALI
  Director General

- Dr. EL HASSANE HZAINE
  Expert

THE ISLAMIC FOUNDATION FOR SCIENCE, TECHNOLOGY AND DEVELOPMENT *(IFSTAD)*

- H. E. ABDULMALIK OSMAN FARRASH
  Administrator in Charge

- Mr. MOHAMED ALI TOURE
  Senior Officer

THE ISLAMIC INSTITUTE OF TECHNOLOGY *(IIT)*

- Prof. Dr. ABDUL MATIN PATWARI
  Director General

THE STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES *(SESRTCIC)*

- Dr ŞADİ CİNDORUK
  Director General

- Dr ABDELRAHMAN ZEINELABDIN
  Director of the Research Department

- Mr. SELİM İLKİN
  Senior Economist

F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

THE ASSOCIATION OF NATIONAL DEVELOPMENT FINANCING INSTITUTIONS *(ADFIMI)*

- Mr. HAYATİ ÖZKAN

- Mr. AYDEMİR KOÇ

THE FEDERATION OF CONTRACTORS FROM ISLAMIC COUNTRIES *(FCIC)*

- Mr. ATİLLA KAPRALI

THE ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY *(ICCI)*

- Mr. AQEEL AHMED AL-JASSEN
  Secretary General

- Ms. ATTIYA NAWAZISH ALI
  Manager, Trade Promotion

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK *(IDB)*

- Mr. Dr. FUAD ABDULLAH AL OMAR
  Acting President

- Mr. ABDURRAHMAN NUR HERSI
  Adviser to the Bank

- Dr. ABDEL-RAHMAN TAHA
  Manager of the Islamic Corporation for the Insurance of Investment and Export Credit (ICIEC)

- Dr. MUKHTAR HAMOUR
  Senior Economist, Head of Economic Cooperation Section,
  Economic Policy and Strategie Planning Department

- Mr. HANI SALEM SONBOL
  Technical Assistant to the President

THE ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION *(ISA)*

- Dr. ABDULLATIF A.SULTAN
  Secretary General

G. INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION (ECO)

- Mr. SAJJAD HAIDER JILANI
  Deputy Secretary General

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION *(FAO)*

- Mr. MAHARAJ K. MUTHOO
  Representative

THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF SECRETARIAT GENERAL *(GCC)*

- Dr. NASSER AL-KAUD
  Economie Counsellor in the Economie Affairs Sector

- Mr. ALI AL-ATAR
  Economie Specialist

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ISLAMIC BANK *(IAIB)*

- Mr. SAMIR ABID SHAIKH
  Secretary General

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT *(IFAD)*

- Mr. BOUNA SEMOU DIOUF
  Director of the Economie Policy and Resource Strategy Department

ISLAMIC RESEARCH CENTER CENTER FOR HISTORY, CULTURE AND ART *(IRCICA)*

- Mr. AHMAD ISSA
  Art Historian

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT *(UNCTAD)*

- Mr. MURRAY GIBBS
  Chief, Systemic Issues, International Trade Division

WORLD TRADE ORGANIZATION *(WTO)*

- Dr. RAYMOND KROMMENACKER
  Consellor, Technical Coopération and Training Division

H. <u>COMCEC COORDINATION OFFICE</u>
(Within the State Planning Organization of the Republic of Turkey)

- Mr. CELAL ARMANGİL
  General Director, COMCEC Coordination Office

- Mr. MUSTAFA ŞİRİN
  Head of Department, COMCEC Coordination Office

- Mrs. NURHAN MACUN
  Head of Organization Department, COMCEC Coordination Office

- Mrs. BİGE HAMURDAN
  Executive Secretary

  Mr. CEMAL Y. YÜCEDAL
  Expert, Drafting

- Mr. YAKUP KARACA
  Expert, Drafting

- Mr. FATİH ÜNLÜ
  Expert, Drafting

- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ
  Expert, Coordinator for Documentation

- Mr. FERRUH TIĞLI
  Expert, Coordinator for Documentation

- Mr. KEMAL ARSLAN
  Expert, Computer Services

- Mr ORHAN ÖZTAŞKIN
  Expert, Protocol and Press Relations

- Ms. MÜJGAN ŞAN
  Expert, List of Participants

ADMINISTRATION OF FINANCE DEPARTMENT

- Mr. KADİR OZDEMİR
  Accountant General, Prime Ministry

- Mr. YILMAZ ERCAN
  Head of the Budgeting Department, Prime Ministry

- Ms. MÜKERREM ÖZKILIÇ
  Head of Section

- Mr. MEVLÜT YAŞAR
  Expert

- Mr. YAŞAR GÜLSOY
  Expert

- Mr. SEYİT AMBARKÜTUK
  Technician

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC À LA
SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Original : Turc

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables Délégués,
Chers Hôtes,

A l'occasion de l'ouverture des travaux de la Onzième Session du COMCEC, je voudrais tout d'abord exprimer le voeu que notre rencontre sera bénéfique au monde islamique.

Je voudrais exprimer la grande satisfaction que je ressens de constater l'importance croissante du COMCEC qui assure les activités économiques de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), institution qui embrasse 53 pays islamiques représentant un tiers de la population mondiale.

Les changements fondamentaux dûs au développement rapide de la technologie ont un impact profond sur l'économie mondiale et engendrent presque une nouvelle révolution industrielle. Par ailleurs, la globalisation de l'économie crée de nouvelles possibilités, et de nouveaux horizons s'ouvrent devant l'humanité sur la route du progrès économique et social.

Je dois cependant immédiatement ajouter que ce tableau positif n'est qu'une face de la réalité. L'autre face est constituée par l'augmentation rapide des différences dans le développement des pays et des peuples dans un monde où les déséquilibres sont de plus en plus marqués.

On peut résumer la situation actuelle en disant que tandis que les obstacles politiques et idéologiques sont surmontés et que les systèmes désuets disparaissent, les différences dans le développement économique sont en train d'élever de nouvelles barrières. Un devoir essentiel incombe au

COMCEC dans ce contexte pour briser l'étau de misère et de sous-développement économique qui étreint le monde islamique. Il n'y a pas de doute que le COMCEC, qui réunit des pays dont les structures politiques, économiques et juridiques sont dissemblables, est en mesure de réaliser d'importants progrès dans les domaines économique et commercial qui assureront d'innombrables bénéfices au monde islamique ainsi qu'à tous les pays du monde.

La Turquie a toujours déployé des efforts en vue de définir les domaines prioritaires du COMCEC et de mettre en oeuvre les décisions arrêtées. C'est une grande satisfaction pour la Turquie d'observer la contribution soutenue et l'extension des activités de l'OCI dans tous les domaines concernant le monde islamique. Elle souhaite, toutefois, qu'une structure plus dynamique soit assurée au COMCEC.

L'intérêt porté aux Sessions du COMCEC, régulièrement tenues pendant onze ans depuis 1984 et les progrès réalisés ont contribué à faire du COMCEC un des organes les plus influents de l'OCI. Je voudrais une fois de plus transmettre à tous les participants mes sentiments de gratitude et d'appréciation.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Délégués,

L'économie mondiale est entrée dans une nouvelle phase de croissance. Un taux de croissance de 4% est prévu pour l'année à venir. Il semble que la vitalité que l'on observe dans les pays en développement aura une plus grande influence sur cette croissance que le taux de 3% atteint par les pays industrialisés. Un taux de croissance de 6% en moyenne est prévu pour les pays en développement en 1995-1996, soit le double de celui des pays développés.

Dans ce contexte, la performance des pays de l'Est asiatique a donné des résultats positifs. Outre la mise en oeuvre de programmes d'harmonisation structurelle et de libéralisation, c'est surtout l'augmentation rapide du volume du commerce entre les pays de la région qui a joué un rôle décisif dans cette réussite. Tous les pays membres du COMCEC doivent absolument rechercher les moyens de tirer profit de cette tendance au développement et entreprendre les démarches nécessaires pour diminuer l'écart qui les sépare des pays industrialisés. D'autre part, I'augmentation

relative du volume de commerce entre les pays membres du COMCEC est une source de satisfaction. Mais bien que le volume du commerce entre nos pays soit passé de 8% à 10% au cours des dernières années, il demeure bien au-dessous du potentiel existant. Autrement dit, nous devons viser à atteindre un volume de commerce de 30%.

En outre, il semble que la mise en oeuvre des accords d'Uruguay assurera une augmentation accure du volume du commerce mondial, à savoir 10% dans les sept années à venir, portant ainsi le produit mondial à 250 milliards de dollars par an. La transformation du GATT (Accords Douaniers et Tarifaires) en Organisation Mondiale du Commerce lui assurera une continuité qui permettra un contrôle plus efficace de l'élimination des barrières tarifaires et non-tarifaires. L'agriculture, les textiles, les services divers, les investissements commerciaux et les droits d'auteur ont été inclus dans le domaine du commerce multilatéral suite aux accords d'Uruguay, ce qui est d'un intérêt particulier pour les pays membres du COMCEC.

Nous souhaitons que les pays islamiques bénéficient au maximum de ce développement du commerce mondial. Nous devons, pour ce faire, coopérer étroitement en vue de rechercher et trouver les moyens d'atteindre cet objectif.

Nous devons également contribuer aux efforts déployés par la Russie et les nouvelles républiques d'Asie centrale pour surmonter les difficultés qu'elles rencontrent dans la période de transition entre une économie centralisée et l'économie de marché. La coopération économique qui sera réalisée dans toute cette vaste région apportera une contribution significative non seulement au relèvement de ces pays, mais également à l'établissement et au renforcement de la stabilité en Eurasie.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Je voudrais maintenant vous faire part de mon point de vue au sujet de l'Ordre du Jour de notre réunion.

Permettez-moi, à cette occasion, de rappeler à votre souvenir que c'est la stratégie réaliste, adoptée il y a onze ans lors de notre première session, laquelle accorde la priorité à la coopération commerciale entre les membres, qui nous a permis d'atteindre le niveau actuel dans nos travaux. Comme le

prouve l'Ordre du Jour de notre présente session, les questions importantes et les projets de coopération liés aux événements qui se déroulent dans le monde constituent les thèmes principaux de nos travaux. Bien que les progrès réalisés dans ces domaines ne soient pas négligeables, nous devons encore poursuivre nos efforts.

En outre, le "Nouveau Plan d'Action" adopté lors de notre précédente Session, encourage la coopération entre les groupes régionaux, et souligne l'importance de la libéralisation de l'économie, de l'entreprise privée et de l'intégration à l'économie mondiale. Ces principes ont été établis afin de permettre au monde islamique de progresser dans cette voie, de se tailler une part dans la globalisation de l'économie et d'assurer des bases solides au développement de nos pays membres.

La sécurité ne concerne actuellement plus seulement les domaines politique et militaire, mais est étroitement liée aux questions économiques et sociales. Nous constatons avec satisfaction que le choix d'une stratégie valable et réaliste permettra au COMCEC de contribuer au bien-être et à la stabilité tant régionale que globale.

Un autre point important de notre Ordre du Jour est la mise en oeuvre au mois d'août dernier du Sytème d'Assurance-Crédit à l'Exportation et de Garantie des Investissements, dont les travaux préparatoires avaient été entrepris par la Banque Islamique de Développement. La pleine exploitation de ce projet visant à assurer des possibilités accrues aux exportateurs et investisseurs des pays membres renforcera la coopération économique.

J'estime bien fondée la décision de considérer le COMCEC comme une plateforme servant à l'échange d'idées sur les développements économiques et autres événements dans les pays membres et dans le monde en général. Nos Ministres auront la possibilité de se réunir non seulement pour examiner des questions techniques, mais aussi pour discuter d'importantes questions économiques et commerciales concernant leurs pays repectifs et le monde en général et harmoniser leurs positions. Je suis convaincu que l'étude des accords d'Uruguay, que nous entreprendrons pour la première fois au cours de cette Session, mettra en lumière une question importante qui nous intéresse tous.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,
Chers Hôtes,

L'optimisme et le pessimisme sont devenus des concepts complémentaires au lendemain de la guerre froide. Tandis que l'humanité se rallie autour de valeurs communes pour avancer vers un avenir prospère, la mésentente et les conflits persistants sont pour le monde islamique une source de préoccupation.

Nous avons été profondément blessés par le retard dans l'adoption d'une attitude décisive face aux tragédies survenues en Bosnie-Herzégovine, en Azerbaïdjan, en Somalie et au Rwanda.

Je voudrais, à cette occasion, présenter mes félicitations et mes remerciements à l'Organisation de la Conférence Islamique pour la solidarité dont elle a fait preuve à l'égard de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes persuadés que l'OCI continuera à apporter un soutien moral et matériel à la Bosnie-Herzégovine et contribuera à établir au plus tôt une paix équitable et durable à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de ce pays abritant de multiples ethnies, religions et cultures.

Des efforts intensifs sont déployés dans le cadre de l'OCI pour refléter ce soutien de manière concrète, et le monde islamique dans son ensemble s'évertue à panser les blessures de nos frères bosniaques. Nous sommes convaincus que, une fois la paix rétablie, tous les membres de l'OCI contribueront dans la mesure de leurs moyens à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

Dans notre région troublée, nous espérons que les Arméniens se retireront inconditionnellement des terres appartenant à I'Azerbaïdjan afin qu'une fois la paix établie dans la région, ce peuple frère et ami puisse vivre dans la paix et la prospérité. Nous exhortons tous les membres de l'OCI à renforcer leur solidarité avec nos frères d'Azerbaïdjan.

Dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, en vue de l'établissement d'une paix équitable et durable dans la région, la signature de la Déclaration de Principes comprenant la reconnaissance réciproque d'Israel et de la Palestine; le Traité de Paix mettant fin à 46 ans de conflits entre Israel et la Jordanie; et l'accord signé entre Israel et l'Administration Nationale

Palestinienne, prévoyant l'extension des pouvoirs de 1''administration palestinienne à Gaza et à Jéricho, constituent des événements historiques.

Nous avons été témoins la nuit de dimanche dernier, de la pire tentative d'entraver le processus de paix par des moyens inhumains et d'influencer le destin des peuples du Moyen Orient qui luttent pour le bien-être et aspirent de tout coeur à une paix durable. S'élever contre la paix va à rencontre de la nature humaine.

Le climat pacifique pavant la voie à coopération économique à grande échelle au Moyen-Orient n'est plus une utopie. Nous espérons que les pays de la région ne laisseront pas échapper cette occasion unique.

La Turquie continuera à apporter son soutien au processus de paix au Moyen-Orient et à contribuer efficacement à l'établissement de la paix dans la région.

Dans le cadre de notre solidarité historique avec nos frères palestiniens et des résolutions de Casablanca et d'Amman, l'important devoir qui nous incombe en qualité de membres de l'OCI est de renforcer notre soutien sincère et notre contribution à la reconstruction de la Palestine et aux efforts du peuple palestinien afin de lui permettre d'atteindre le niveau de développement social et économique qu'il mérite, et d'accélérer la réalisation de ses objectifs.

La Turquie aspire à une solution équitable et réaliste de la question de Chypre par des négociations reflétant la libre volonté des deux parties. Nous pensons que la constitution d'un Etat fédéral comprenant les deux communautés et les deux secteurs, et dont le peuple turc de Chypre serait un partenaire à titre égal, pourrait résoudre le problème. Dans cet esprit, la Turquie soutient la mission de bonne volonté assumée par le Secrétaire Général des Nations Unies.

Je voudrais également souligner que nous nous félicitons du soutien et de la solidarité soutenus dont le COMCEC fait preuve à l'égard du peuple turc de Chypre, partie intégrante du monde islamique.

La Turquie attache une grande importance à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Nous souhaitons vivement que prenne fin le conflit dans ce pays afin que la paix et l'ordre soient rétablis et qu'un

gouvernement solide, représentant toutes les parties, soit formé. Nous soutenons de tout coeur les efforts de S.E. Mahmoud Mestiri, envoyé spécial en Afghanistan du Secrétaire Général des Nations Unies.

En ce qui concerne le différend au Cachemire, nous croyons fermement qu'il peut être résolu par des négociations entre les parties concernées en conformité avec les procédures internationales;

Nous allons, par conséquent, continuer à apporter notre appui aux effort déployés par le Groupe de Contact de l'OCI pour le Cachemire, dont nous sommes membres, afin de trouver une solution pacifique à cette situation.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

L'Organisation de la Conférence Islamique constitue une plateforme adéquate qui donne la possibilité à 53 pays islamiques de s'unir pour une action commune et une entr'aide précieuse basées sur nos valeurs morales et notre patrimoine culturel. Nous devons affirmer notre solidarité en nous intégrant au monde et en promouvant notre coopération avec les autres pays. Une telle approche pourrait prévenir les tentatives visant à créer des tensions artificielles dans le monde. Je voudrais donc souligner encore une fois qu'il incombe au COMCEC d'assurer la coopération économique, un des instruments les plus efficaces dans ce contexte.

La Turquie, consciente de son importante participation et de ses responsabilités, continuera à apporter sa contribution aux efforts visant à étendre et à renforcer les activités de l'Organisation de la Conférence Islamique et du COMCEC, un de ses organes les plus efficaces.

Je lance ici un appel aux hommes d'affaires turcs afin de les exhorter à travailler dans cet esprit avec un enthousiasme accru.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

La Turquie est un membre actif de l'OCI et occupe, en même temps, une position avantageuse dans les autres organisations régionales de coopération. Le CEMN, qui comprend 11 pays s'étendant de la Russie

jusqu'au Caucase, est une nouvelle entreprise qui est considérée un des modèles de la coopération régionale du futur.

En outre, l'Organisation de Coopération Economique (OCE), dont la Turquie est un des fondateurs, est devenue une vaste organisation de coopération régionale composée de dix membres, suite à l'adhésion des républiques centre-asiatiques.

D'autre part, la Turquie s'oriente vers une intégration complète avec l'Union Européenne. De nouveaux horizons nous seront ouverts par les investissements des pays islamiques dans une Turquie qui aura réalisé l'union douanière avec l'Union Européenne. La mise à profit par les hommes d'affaires des pays islamiques des possibilités offertes dans le cadre de la Coopération de la mer Noire (CEMN) et de l'ECO apportera au COMCEC une nouvelle dimension dans le domaine de la coopération et une mission importante incombe également au secteur privé islamique.

En conclusion, je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie.

DISCOURS DE S.E. DR. HAMID AL-GABID SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Orijinal : Français

DISCOURS DE S.E. DR IIAMID AL-GABID
SECRÉTAIRE GÉNÉRVL DE L'ORGANISA ITON
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Monsieur le Président,
Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables délégués et invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours pour moi un grand plaisir de me retrouver à Istanbul, pour prendre part à la réunion annuelle du Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale (COMCEC). Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à son Excellence le Président Sulaiman Demirel, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, au peuple et au gouvernement de la Turquie, pour leur généreuse hospitalité ainsi que pour leur soutien constant aux activités du COMCEC.

Monsieur le Président,

Il y a quelques semaines, l'Organisation de la Conférence islamique fêtait son 25ème anniversaire. Les représentants des Etats membres présents à cette commémoration ont saisi cette occasion pour réaffirmer leur engagement à la noble cause de la Oummah islamique et pour souligner la nécessité de renforcer leur coopération économique, scientifique et technologique afin d'accélérer le développement de la

Oummah islamique. Il est heureux que la célébration de cet anniversaire de l'OCI ait coincidé, sur le plan mondial, avec l'année de la signature des accords de Marrakech, (Maroc), parachevant les négociations de l'Uruguay Round.

Ces accords marquent une étape particulière de l'évolution de l'économie mondiale de plus en plus caractérisée par la globalisation et l'émergence de grands blocs économiques. Selon les experts en économie, ils auront un impact positif sur le commerce mondial et contribueront à l'accroissement de la richesse mondiale.

Malheureusement, il est à craindre que les bénéfices de cas accords ne soient pas partagés, d'une manière équitable, et les pays en développement dont font partie la majorité des membres de l'Organisation de la Conférence islamique, risquent d'être, si nous ne faisions preuve de vigilance et de créativité, les grands perdants dans leur mise en oeuvre. Il en résultera que les prix des matières premières produites par les pays en développement en général seront toujours en position défavorable par rapport à ceux des produits industriels. Par ailleurs, les pays en développement ne maîtrisant pas la science et la technologie et ne possédant pas une grande capacité en matière d'organisation et de gestion économiques, sur le plan national aussi bien que régional, se retrouveront ainsi en position de faiblesse dans ce grand marché mondial ouvert et dominé par de grands ensembles économiques fortement structurés et de plus en plus agressifs.

Face à cette situation qui pourrait conduire à une plus grande marginalisation de nos pays au plan mondial, le COMCEC constitue l'instrument idéal à même de permettre à

nos Etats d'écarter efficacement cette menace et de préserver leurs intérêts nationaux. Je me réjouis des initiatives déjà prises dans ce cadre par le COMCEC en vue du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, dont notamment, les nombreuses réunions sectorielles de niveau ministériel qui ont déjà eu lieu sous l'égide du COMCEC.

Le COMCEC a également fait élaborer et adopter différents instruments ayant pour but le renforcement de la coopération inter-islamique dans les domaines importants du commerce et des investissements. Je mentionnerai à ce sujet le système de financement à plus long terme du commerce ainsi que le système d'assurance des crédits à l'exportation et de garanties des investissements mis en oeuvre par la Banque islamique de développement et qui ont engendré des résultats positifs.

Il me plait à cet égard, de rendre hommage, encore une fois, à la Banque islamique de développement pour son soutien efficient aux efforts de développement des Etats membres et pour son rôle actif dans la consolidation de la coopération inter-islamique, et j'encourage la direction de la BID à renforcer encore davantage son action dans ce domaine.

Un autre instrument important adopté par le COMCEC est le système de préférences commerciales entre les Etats membres de l'OCI, qui une fois mis en oeuvre, contribuera d'une manière substantielle à l'expansion du commerce inter-islamique qui stagne très bas et ne représente qu'environ 10 % de 1'ensemble des échanges commerciaux de nos Etats.

Je voudrais, dans cet ordre d'idées, inviter les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à signer et à ratifier cet important accord. Les négociations commerciales multilatérales seront engagées dès l'obtention dès dix ratifications nécessaires pour l'entrée en vigueur de cet accord. Il serait souhaitable que ces négociations démarrent au cours de l'année 1996.

Enfin, permettez-moi de saluer l'initiative opportune du COMCEC de permettre aux ministres concernés d'échanger des vues sur les grandes questions économiques et commerciales mondiales.

La décision de la lOème session du COMCEC d'organiser des discussions sur les conséquences des négociations de l'Uruguay Round sur les économies des Etats membres est, dans ce cadre, une initiative encourageante. Je nourris l'espoir que les délibérations de la llème session du COMCEC aboutiront à cet égard à des conclusions utiles qui permettent à nos Etats de mener dans les meilleures conditions, les futures négociations commerciales au plan mondial, pour la sauvegarde des intérêts nationaux des Etats membres.

La dixième session du COMCEC avait également adopté le nouveau Plan d'action destiné à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres suite aux directives du sixième Sommet islamique tenue à Dakar, Sénégal, en décembre 1991. Ce nouveau Plan qui prend en compte les données actuelles de l'économie mondiale, a été entériné par le septième Sommet islamique qui a invité les Etats membres à le mettre en oeuvre avec célérité.

Je lance donc un appel aux Etats membres, à la Banque islamique de développement et aux autres institutions concernées de l'OCI pour qu'ils apportent leur plein appui à la mise en oeuvre du Plan.

J'invite également les Etats membres à soutenir les autres actions importantes initiées par le COMCEC tels que l'adoption des documents de base de l'Union islamique de compensation multilatérale, le système islamique de standardisation, le projet de création du système d'information commerciale pour les Etats membres de l'OCI et l'organisation de foires islamiques commerciales et des réunions annuelles du secteur privé des Etats membres.

Je tiens à cet effet, à exprimer mes félicitations à la Chambre islamique de commerce et d'industrie qui a organisé les deux premières réunions du secteur privé des Etats membres de l'OCI en collaboration avec l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de Turquie et la Fédération des Chambres de commerce de la Répubique arabe d'Egypte. J'exhorte les Etats membres à adopter les mesures nécessaires en vue de faciliter la mise en oeuvre des décisions et recommandations de ces réunions.

Je voudrais également exprimer mon appréciation aux autres institutions affiliées de l'OCI, notamment l'Association islamique des Armateurs et l'Association internationale des Banques islamiques, pour leur contribution louable au renforcement de la coopération économique inter-islamique et au soutien du secteur privé dans nos Etats.

Je saisis en outre cette occasion pour lancer un appel aux Etats membres pour qu'ils apportent tout l'appui nécessaire à ces institutions afin de tirer le maximum de profits des services qu'elles offrent dans différents domaines.

Les organes subsidiaires tel que le Centre d'Ankara, le Centre de Casablanca, I'Institut islamique de technologie et l'IFSTAD ont accompli un travail remarquable en dépit des difficultés financières qu'ils rencontrent. C'est pourquoi, j'en appelle aux Etats membres pour qu'ils accordent leur appui à ces organes, en s'acquittant régulièrement de leurs cotisations et en réglant leurs arriérés de contributions, et à utiliser pleinement l'expertise de ces organes en faveur du développement de nos économies et du renforcement de la coopération inter-islamique.

Monsieur le Président,

Le monde islamique recèle d'énormes ressources matérielles et humaines. Mobilisons nos ressources et marchons d'un pas assuré vers la victoire collective sur la pauvreté, l'ignorance et la maladie, sur les bases solides d'un développement rapide du monde islamique à l'horizon de l'an deux mille.

Telle est la mission à laquelle nous interpelle aujourd'hui notre devoir de musulman et cette mission, nous pouvons ensemble, l'accomplir pour le plus grand bien de nos enfants, pour le plus grand bien de la Oummah islamique.

Je vous remercie et je souhaite pleine réussite à nos délibérations.

Wassalamou Alaikom wa Rahmatoullahi wa Barakatouhou

SP-COMCEC
Hd-FL

DISCOURS DE S.E. NASIR ABDULLAH AL-ROUDHAN
DEUXIÈME VICE-PREMIER MINISTRE
MINISTRE DES FINANCES DE L'ÉTAT DU KOWEIT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Original : Arabe

DISCOURS DE S.E. NASIR ABDULLAH AL-ROUDHAN
DEUXIÈME VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DES FINANCES DE L'ÉTAT DU KOWEÏT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Monsieur le Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,
Monsieur le Secrétaire général de l'OCI,
Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Assalamu Alaykum Wa rahamatullahi Wa Barakatuhu

C'est pour moi un plaisir, Monsieur le Président, d'exprimer au nom du Groupe Arabe dont j'ai l'honneur de prononcer le discours, à votre Excellence ainsi qu'au peuple turc frère, nos vifs remerciements et notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans cette ville historique à l'illustre patrimoine islamique.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à votre rôle pionnier et à vos efforts constants en vue du renforcement de la coopération économique et commerciale entre nos Etats islamiques, à travers le Comité Permanent pour la Coopération Economique de notre organisation dont vous êtes le Président.

Dans votre discours d'ouverture, vous avez insisté, Monsieur le Président, sur le ferme attachement du gouvernement turc au renforcement de la coopération économique entre les pays de l'OCI dans tous les domaines, et sur ses efforts soutenus pour surmonter toutes les difficultés ou entraves pouvant se dresser sur cette voie.

Monsieur le Président,

Notre présente réunion se tient en une conjoncture où un nouvel ordre international est en train de voir le jour, une conjoncture d'une importance et d'une gravité capitales, où l'équilibre des forces a changé et où les intérêts nationaux ont divergé, se heurtant des fois avec violence, une conjoncture enfin où il ne reste de place que pour les blocs économiques puissants, compte tenu surtout de l'évolution à l'économie mondiale en constante et rapide transformation. Cela influe, soit positivement, soit négativement, sur nos Etats islamiques déjà en butte à des problèmes économiques chroniques, tels le déséquilibre persistant dans leurs balances de paiement, leur déficit budgétaire, leur dépendance accrue des Etats industriels, l'accroissement de l'encours de leurs dettes extérieures, les fluctuations des cours des matières premières et de la demande internationale de ces matières. De plus, nos marchés se sont transformés de marchés producteurs en des marchés consommateurs, sans compter l'atonie du commerce intra-islamique, dont le volume total ne dépasse pas 10% en raison de la complémentarité insufisante des structures économiques des Etats membres, et d'un grand nombre d'obstacles techniques, écononiques, politiques, sociaux et institutionnels qui entravent largement la circulation des biens et des services entre ces Etats.

Je suis persuadé pour ma part que le commerce intra-islamique est le secteur où il importe d'intervenir en premier lieu pour promouvoir l'action économique islamique commune, compte tenu de son impact positif sur l'ensemble des autres secteurs économiques et des possibilités pouvant servir les intérêts mutuels qu'il peut engendrer.

Monsieur le Président,

C'est pour nous un grand privilège de nous retrouver aujourd'hui, après dix session successives du COMCEC, alors que nous avons combien progressé sur la voie de la coopération économique entre nos Etats islamiques dans les divers domaines grâce à vos sages directives et tout en tenant compte des grands décalages du niveau de développement économique et social existants. Accomplir de tels progrès rapides dans le cadre d'un mécanisme comme le COMCEC n'était certes pas une chose aisée, puisqu'il exigeait une volonté politique, de la détermination et un labeur ardu. Cela demandait aussi beaucoup de temps et de patience, avant que ce travail puisse porter ses fruits. Ainsi par exemple, l'établissement du Programme de financement à plus long terme, l'Accord-cadre du système de préférences commerciales, le

Programme d'assurance-crédit à l'exportation et de garantie des investissements, le développement du plan d'action, l'adoption et la mise en oeuvre de nouvelles stratégies, la prise de mesures pratiques pour la création d'une Union islamique multilatérale de Compensation et l'Harmonisation des normes, sont à notre avis autant de réalisations dignes de notre soutien et notre admiration et attestent l'importance des progrès accomplis dans le cadre du COMCEC.

Mes frères,

Notre ordre du jour est, comme vous le voyez, riche en questions importantes que nous sommes appelés à examiner avec le plus grand soin. Je voudrais à cette occasion saluer les efforts des Hauts Fonctionnaires dans l'élaboration des projets de recommandations, ce qui nous facilitera à adopter de résolutions adéquates à leur sujet. J'aimerais en outre mettre ici l'accent sur l'une des questions importantes figurant à notre ordre du jour, à savoir l'échange des points de vue concernant les conséquences des négociations commerciales de l'Uruguay Round sur le commerce extérieur des pays de l'OCI. Il s'agit bien là de l'un des défis majeurs que nous, les Etats islamiques, aurons à relever dans les années à venir et qui exigent que nous conjuguions nos efforts à l'échelle tant nationale que régionale, et coordonnions nos positions, afin d'obtenir les meilleurs profits possibles et de réduire au minimum toute conséquence adverse.

Toujours dans le cadre de notre ordre du jour, nous aurons à examiner le rapport de la Chambre islamique de Commerce et d'Industrie sur la deuxième réunion sur le secteur privé dans les pays membres de l'OCI. récemment tenue sur l'aimable invitation de la République arabe d'Egypte. Qu'il me soit permis à ce sujet de souligner la question de la privatisation qui est l'un des aspects les plus cruciaux du changement et de la libéralisation économiques. L'expérience a en effet prouvé le rôle efficace et constructif qui peut être celui du secteur privé dans la promotion du processus de développement si le climat approprié et assuré et si la détermination à réaliser la stabilité et la croissance économique continue sont garantis.De nos jours, il est certain qu'une coopération régionale sans participation du secteur privé ne constitue qu'une activité incomplète et unilatérale.

Pour conclure, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer mes remerciements les plus sincères et ma profonde reconnaissance pour m'avoir donné l'occasion d'assurer le gouvernement et le peuple de la

République turque de notre profonde gratitude et de mes sentiments les plus chaleureux pour leur engagement indéfectible au renforcement des liens de coopération économique entre les Etats islamiques, à travers le COMCEC. J'implore le Très-Haut de couronner de succès nos travaux.

Assalamu Alaykumu Wa Rahmatullahi Wa Barakatuhu.

DISCOURS DE S.E. MORTEZA MOHAMMAD KHAN MINISTRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE D'IRAN À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Original : Anglais

DISCOURS DE S.E. MORTEZA MOHAMMAD KHAN MINISTRE DES AFFADIES ÉCONOMIQUES ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE D'IRAN À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Monsieur le Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,
Monsieur le Secrétaire général de l'OCI,
Messieurs les Délégués,
Chers frères et soeurs,

Assalamu Alaykumu Wa Rahmatullahi Wa Barakatuhu,

C'est pour moi un grand honneur d'exprimer, au nom du groupe asiatique de l'OCI, notre sincère gratitude à S.E. Süleyman DEMIREL, le Président de la République de Turquie, ainsi qu'au gouvernement et au peuple turcs pour l'accueil chaleureux et la traditionnelle hospitalité qui nous ont été accordés depuis notre arrivée en Turquie. Les efforts déployés par la République de Turquie et par son peuple frère pour assurer le succès de cette réunion, qui est un symbole de la solidarité islamique, sont hautement appréciés.

J'aimerais également exprimer mon appréciation aux organisateurs pour l'excellente organisation de cette réunion.

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

Tous les indicateurs économiques révèlent que la récession qui, ces dernières années, a frappé les pays industrialisés a pris fin et que la croissance économique a été amorcée.

Après le ralentissement de la croissance économique mondiale de 1990 à 1993, la production économique mondiale a augmenté de 3.7 pour cent en 1994 et semble devoir atteindre 3.8 pour cent en 1995. Durant cette même période, et après de faibles taux de croissance, les pays industrialisés ont connu un taux de croissance de 3.0 pour cent en 1994, ce même taux étant prévu pour l'année en cours. Mais bien que les taux de croissance économique des pays en développement aient dépassé les 6 pour cent en 1993 et 1994, ceux des pays membres de l'OCI ont baissé jusqu'à 3.5 pour cent en 1993 et sont tombés au-dessous de 3 pour cent en 1994 alors qu'en 1992 ils avaient dépassé 4 pour cent en 1992.

Dans le domaine commercial, le commerce mondial s'est considérablement développé en 1994, enregistrant le taux annuel le plus élevé depuis 1976 ainsi qu'une croissance deux fois plus rapide qu'en 1993. Par ailleurs, le volume du commerce mondial a augmenté de 4 pour cent en 1993 et de 9.5 pour cent en 1994 et, conformément aux prévisions, l'expansion du commerce mondial semble atteindre 8 pour cent en 1995, enregistrant ainsi une croissance légèrement inférieure à celle de 1994. Bien que la valeur des exportations mondiales des marchandises ait, pour la première fois, dépassé 4000 milliards de dollars E.U. en 1994 avec une hausse de 12 pour cent et que le volume des exportations ait augmenté de 9 pour cent, les bénéfices réalisés par les Etats membres de l'OCI ont été plutôt minimes en raison de la baisse de la croissance économique mondiale et de celle des pays en développement. En ce qui concerne les pays producteurs de pétrole par exemple, le prix du pétrole en 1994 était à son niveau le plus bas depuis 1973 n'atteignant ainsi que le tiers du prix record de 1981-82.

Concernant le volume global du commerce en 1993, bien que la part des Etats membres de l'OCI ait été supérieure à celle de l'année précédente, la part d'exportations de ces pays dans le commerce mondial n'a atteint que 7.3 pour cent dont 11.1 pour cent du commerce intercommunautaire dans les Etas membres de l'OCI. Cet état de choses s'explique par l'insuffisance des ressources financières, les doutes grandissants concernant le flux des capitaux en direction des pays en développement en général et de plusieurs pays membres en particulier, l'augmentation du taux de croissance des populations, le pesant fardeau du service de la dette, le chômage et le déficit budgétaire de plusieurs de nos pays membres.

Une telle perspective économique ambigüe dans de nombreux pays islamiques s'est encore plus intensifiée par les pressions politiques imposées

au monde islamique telles le génocide en Bosnie-Herzégovine, le conflit qui se prolonge en Afghanistan et la persistance du problème palestinien qui nécessitent une réaction collective concertée du monde islamique pour faire face à ces situations inhumaines.

Nous sommes ainsi convaincus que la croissance des Etats membres de l'OCI à l'avenir et l'allégement des contraintes économiques et politiques qui pèsent sur eux dépendront principalement de l'aspect économique de leurs politiques de réforme interne, de l'efficacité accrue dans l'allocation des ressources, de la maximisation du commerce intercommunautaire, du développement de leurs investissements et de la coopération plus étroite entre les pays membres et, sur le plan politique, de leur solidarité et de leur action concertée à l'échelle mondiale.

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

L'ordre du jour de cette réunion comporte l'examen d'un certain nombre de questions importantes qui permettront aux Etats membres de diversifier et de renforcer leurs relations économiques et commerciales en intensifiant leur coopération, afin d'établir une communauté économique à la fois auto-suffisante et autonome. Nous nous félicitons également que notre Ordre du jour comporte également un point sur les échanges de vues concernant les "Conséquences des Négociations Commerciales de l'Uruguay Round sur le Commerce Extérieur des pays membres de l'OCI." La transition d'un organisme international comme le GATT, à son successeur l'OMC, est l'un des phénomènes les plus saillants de ces cinquante dernières aimées. Cette transition s'est d'autant plus complexe que cette nouvelle Organisation est d'une portée bien plus significative et qu'elle assume des responsabilités plus considérables que le GATT. Ses fonctions couvrent en effet toute la gamme d'activité allant des détails administratifs les plus précis aux questions fondamentales des droits et obligations juridiques.

Le GATT, grâce auquel le commerce des marchandises a atteint un niveau 13 fois plus élevé que celui de 1950, s'est fondu de manière harmonieuse en une nouvelle organisation dont la réglementation technique et politique complexe, couvre l'ensemble du commerce mondial. II est prévu que la mise en oeuvre complète des vingt accords contenus dans l'Acte final augmenteront annuellement le revenu mondial de 500 milliards de dollars E.U., dont 60 à 100 milliards - équivalent à.1.3 - 2.0 pour cent de leur PNB -

reviendront aux pays en développement. Cependant, l'ampleur des gains que réaliseront les pays membres de l'OCI suite au développement de l'OMC, variera d'un pays à l'autre. En fait, il est impossible à ce stade de se faire une idée claire et précise de l'effet qu'aura l'OMC sur les Etats membres de l'OCI. Mais, l'élimination des subventions des produits alimentaires prévue par l'accord de l'Uruguay Round entrainera sans doute une hausse des dépenses des Etats membres de l'OCI qui sont de nets importateurs d'aliments. Cette hausse des dépenses, compte tenu de l'accroissement des populations, des demandes toujours plus pressantes en produits vivriers, des mauvaises politiques agricoles, des graves problèmes de famine, de malnutrition, de pauvreté et de la croissance économique plus faible de ces pays, exige des remèdes immédiats et des politiques concertées de la part des Etats membres de l'OCI en vue de développer l'agriculture et assurer la sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'attirer l'attention de cette auguste assemblée sur le fait que la Quatrième Réunion des Ministres de l'Agriculture de l'OCI, tenue à Téhéran en janvier 1995, a adopté, entre autres, la résolution N°8/4 MFSAD concernant la création d'un Comité Permanent pour le Développement de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire qui nous permettra de faire efficacement face à ces effets néfastes. J'ai également le plaisir de porter à votre connaissance que la République islamique d'Iran aura le privilège d'accueillir la Réunion du Groupe d'Experts prévue au paragraphe 4 de cette même résolution. Ce groupe définira le mandat du Comité précité. J'espère que les Etats membres participeront activement à cette Réunion du Groupe d'Experts afin de permettre aux Etats membres de l'OCI de faire face à tous les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Monsieur le Président,

Pour conclure, permettez-moi de remercier une fois de plus, S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie ainsi que le gouvernement et le peuple turcs pour la généreuse hospitalité accordée à toutes les délégations.

Je vous remercie.

DISCOURS DE S.E. EDMOND MOMPEA MBIO, MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN À LA SEANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Original : Français

**DISCOURS DE S.E. EDMOND MOMPEA MBIO,
MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
À LA SEANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Monsieur le Président de la République de Turquie
et Président du COMCEC,
Monsieur le Ministre d'Etat de la République de Turquie,
Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Je voudrais tout d'abord, au nom du groupe africain que mon pays a eu jusqu'ici l'insigne honneur de représenter au sein du Bureau COMCEC, présenter mes remerciements les plus sincères à Monsieur le Président de la République de Turquie, Son Excellence Monsieur Süleyman DEMIREL et à travers lui, au gouvernement et au peuple frère de Turquie, pour l'accueil chaleureux et la fraternelle hospitalité dont nous sommes entourés depuis notre arrivée en cette belle cité d'Istanbul.

Permettez-moi également de présenter toutes mes félicitations au nouveau bureau élu du COMCEC et plus particulièrement au pays frère de l'Ouganda qui nous succède en tant que représentant du Groupe africain.

Je voudrais enfin exprimer toute mon appréciation au Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, au Bureau de Coordination du COMCEC, ainsi qu'à l'ensemble des délégations présentes ici, pour la clarté et la minutie avec lesquelles leurs équipes respectives ont présenté les documents qui serviront de base à nos travaux.

Monsieur le Président de la République de Turquie
et Président du COMCEC,
Monsieur le Secrétaire général de l'OCI,
Monsieur le Ministre d'Etat de la République de Turquie,
Honorables Délégués,

Nos assises se tiennent deux semaines exactement après la célébration du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, principal forum international de la promotion du multilatéralisme, du combat pour la paix, et de la coopération pour le développement.

Elles se tiennent également au moment où l'économie mondiale connaît de profonds changements avec, notamment, la clôture l'année dernière des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, et la création en conséquence de l'Organisation mondiale du Commerce, consacrant ainsi la libéralisation des échanges internationaux.

Tous ces changements ont eu de profondes répercussions sur les économies déjà fragiles des pays en développement en général et sur celles des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique en particulier.

Les temps combien difficiles que nous vivons, ainsi que les défis de l'avenir auxquels notre organisation aura à faire face, nous incitent aujourd'hui, plus que jamais, à une profonde réflexion sur les voies et moyens les plus adaptés à favoriser et à accélérer une grande interaction entre nos pays respectifs, liés par une évidente communauté de destin.

Les pays du Groupe africain, en ce qui les concerne, saluent les efforts jusqu'ici déployés par l'OCI, à travers le Centre d'Ankara, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce, la Banque islamique de Développement et le COMCEC, en vue d'atténuer les effets néfastes de ces mutations sur les économies nationales, à travers des études approfondies sur les implications des négociations de l'Uruguay Round sur le commerce extérieur de nos Etats, et l'organisation des séminaires à ce sujet.

Monsieur le Président de la République de Turquie,
Monsieur le Ministre d'Etat de la République de Turquie,
Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Au moment où les relations économiques Nord-Sud se trouvent dans une phase léthargique à cause de l'égoïsme de plus en plus accentué des grandes puissances économiques et financières mondiales, nous nous devons de donner un contenu beaucoup plus concret à la notion de solidarité islamique qui unit, ceci à la lumière du Nouveau Plan d'Action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI, adopté lors du 7ème Sommet islamique de Casablanca. La traduction en actes concrets des principes et nobles idéaux consignés dans notre charte, est la seule voie de salut pour la consolidation d'une solidarité véritablement fraternelle. C'est pourquoi, nous nous devons de relever pour nous en féliciter, les récentes initiatives du COMCEC qui, en sa 9ème session, avait recommandé la participation du secteur privé dans ses activités générales.

La promotion d'une véritable coopération économique passe par l'accroissement des échanges commerciaux entre nos pays qui, bien que regorgeant d'énormes potentialités restent encore en deçà des attentes. (11,6% seulement du volume du commerce mondial). Les deux réunions du secteur privé tenues respectivement à Istanbul en 1994, et au Caire en octobre dernier, en ont relevé les principales causes:

- timidité des échanges commerciaux entre les pays membres
- mauvaise circulation des informations commerciales
- nombreux goulots d'étrangement que sont: les conditionalités multiples, complexes, restrictives et même paralysantes, pour ne citer que celles-là.

II en résulte donc, comme nous l'avons souligné l'année dernière, devant cette auguste assemblée, un sentiment de frustration qui risque d'émousser l'enthousiasme des uns et des autres.

Pourtant, notre survie économique réside en notre capacité de nous serrer les coudes et de créer les conditions propices à l'investissement.

Le Cameroun en ce qui le concerne, s'est engagé depuis 1990. dans un programme de réformes profondes de son économie à travers la privatisation, le désengagement progressif de l'Etat dans les circuits de production, de distribution et de fixation de prix. Décisions, somme toute, courageuses et favorables à l'investissement privé.

C'est pourquoi, je voudrais lancer ici, un vibrant appel aux hommes d'affaires de la Oummah islamique pour venir investir en Afrique où toutes les conditions d'accueil sont réunies.

Au nom d'Allah tout puissant, je vous remercie.

DISCOURS DE S.E. FUAD ABDULLAH AL-OMAR PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

DISCOURS DE S.E. FUAD ABDULLAH AL-OMAR
PRESIDENT PAR INTERIM DE
LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
À LA SEANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ;

Louange à Dieu ; que le Salut et la Bénédiction soient sur le Messager de Dieu, envoyé de la Miséricorde, ainsi qu'à ses nobles **compagnons.**

Son Excellence, M. Suleiman Demirel
Président de la République de Turquie et
Président de cette honorable Commission ;

Son Excellence, M. Hamid Al-Gabid,
Secrétaire Général de l'Organisation
de la Conférence islamique,

Excellences.
Mesdames et Messieurs les délégués ;

Assalamou alaïkoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh

Excellence Monsieur le Président de la République.

J'ai le grand plaisir et l'insigne honneur de m'adresser aujourd'hui à cette honorable assemblée et de présenter, au nom de la Banque islamique de développement, mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à la République de Turquie, à Son Président, à son Gouvernement et à son Peuple pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée dans ce pays où nous avons toujours été habitués à tant de générosité et de grandeur d'âme.

Mes sincères remerciements, au nom de la Banque islamique de développement, s'adressent également au Secrétariat de notre honorable Comité qui a bien voulu inviter la Banque a prendre part à ses travaux afin de réaliser les objectifs économiques recherchés.

Excellence, Monsieur Je Président,

A ce propos, j'aimerais vous rendre un vibrant hommage pour le discours magistral que vous avez bien voulu prononcer devant cette assemblée : il reflète parfaitement les idées perspicaces et clairvoyantes dont vous avez toujours gratifié ce Comité. Je voudrais également vous féliciter pour votre soutien indéfectible aux travaux et aux efforts déployés par ce Comité. Je suis convaincu que cette instance accordera à vos suggestions tout l'intérêt qu'elles méritent et s'inspirera de vos idées et directives dans ses travaux à venir.

Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements à S.E. Hamid Al-Gabid, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique pour les idées intéressantes qu'il a développées au sujet de l'action islamique commune.

Je voudrais enfin présenter mes sincères félicitations à Son Excellence et à nous-mêmes à l'occasion de 25ème anniversaire de l'OCI, symbole de la solidarité islamique et instrument privilégié d'expressîor de ses justes causes.

Excellence, Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de rendre hommage aux efforts sincères déployés par ce comité pendant 11 années, afin de consolider le processus de coopération économique et commerciale entre les pays islamiques. La Banque islamique de développement se sent tout à fait fière de recueillir aujourd'hui les efforts de sa coopération fructueuse avec le Comité dans ce domaine.

En effet, la BID a toujours eu le grand privilège de bénéficier, pour entreprendre les études, les recherches et les actions nécessaires au développement et à la promotion des échanges commerciaux entre les pays membres, des précieuses recommandations de votre Comité depuis sa première réunion à Istanbul en l'an 1984.

Depuis, la Banque *n'a jamais* cessé *de* coopérer avec *ce comité, dam* la mesure du possible, pour la mise en oeuvre des décisions économiques émanant des conférences islamiques au Sommet et des conférences islamiques des ministres des affaires étrangères ainsi que des diverses réunions ministérielles sectorielles. En vue d'améliorer sa performance et d'intensifier ses efforts dans ce domaine, la Banque a récemment confié à un comité d'éminentes personnalités, le soin d'évaluer ses performances au cours des 20 dernières années. Le Comité a donc établi un rapport à ce sujet, qui va être soumis à la 20ème réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque à la fin du mois courant, en République d'Indonésie. Par ailleurs, la Banque avait déjà confié à une élite de

spécialistes le soin d'évaluer l'équilibre existant entre les ressources dont elle dispose et les exigences des objectifs recherchés et d'entrevoir les moyens les plus appropriés pour mobiliser de telles ressources et les développer de façon à assurer une croissance continue de ses activités.

Excellence, Monsieur le Président,

J'ai le grand plaisir de porter à votre connaissance que l'un des projets si chers à votre honorable comité, j'entends la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, a fêté le démarrage de ses activités il y a 3 mois. Ce nouveau mécanisme ne manquera pas, avec l'aide de Dieu, grâce aux services qu'il offre en matière de couverture de risques, de promouvoir une coopération fructueuse et partant, de développer les échanges commerciaux et d'encourager les flux d'investissement entre les pays membres.

La couverture des risques assurés par cette Société contribuera, je l'espère, à inciter fe secteur bancaire à fournir les crédits de nécessaires au financement du développement des échanges bilatéraux et au renforcement de la capacité compétitive des exportations des pays membres face aux importations en provenance des pays non membres.

Le Comité, je le pense, se doit donc de souligner avec vigueur à l'attention des pays membres que le degré de réussite de cette Société dans la réalisation de ses objectifs dépend en premier lieu du nombre de ses pays membres. La Banque vous demande donc à son tour d'exhorter ces pays à entreprendre les démarches nécessaires en vue de parachever les formalités de leur adhésion à cette société.

Dans le rapport qui vous été soumis par la Banque, vous trouverez de plus amples détails sur cette institution porteuse de promesses à laquelle nous souhaitons tout le succès et la réussite compte tenu des mutations profondes qui ont lieu sur la scène internationale et notamment, des incidences de l'accord de l'Uruguay Round et de la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Excellence, Monsieur le Président,

Votre honorable Comité est si conscient de l'importance de ces mutations qu'elle a réservé une séance de son programme d'aujourd'hui à l'échange d'idées sur les résultats de l'Accord du GATT au plan international et ses incidences sur les pays membres et sur l'impact éventuel de cet accord et ses répercussions sur l'avenir du commerce international.

Comme vous le savez tous, Messieurs, le défi auquel fait face la Oummah islamique, réside dans sa capacité à interpréter justement les mutations internationales et à les assimiler puis à traiter convenablement avec un système économique en évolution rapide qui s'oriente vers constitution de blocs économiques.

Votre honorable Comité sait parfaitement par ailleurs que le groupe des pays membres de l'OCI doit traiter sur un pied d'égalité avec de tels blocs et cela ne peut être possible en cas d'adhésion individuelle au système économique mondial. Bien au contraire, nous devons déployer des

efforts en vue de favoriser l'intégration entre nos pays, ce qui nous permettra d'élargir notre base productive, d'approfondir le concept de spécialisation et d'exploitation des avantages comparés et de renforcer de la sorte notre capacité de concurrence sur les marchés internationaux, y compris les avantages offerts par l'Accord de l'Uruguay en faveur des groupements régionaux et les préférences commerciales que ceux-ci s'accordent mutuellement.

La Banque attend donc avec impatience les résultats de vos délibérations ainsi que vos directives et recommandations à ce sujet. Elle a le plaisir, en attendant, de. contribuer à la séance d'échange de points de vues par la présentation d'un document et qui traite de l'incidence des Accords du GATT sur ses opérations dans les pays membres.

Excellence, Monsieur le président,

La nouvelle stratégie de coopération économique et commerciale revêt une importance particulière qui se reflète dans ses mécanismes de mise en oeuvre, y compris les réunions sectorielles. La BID, tout en espérant assumer une part importante dans l'exécution de cette stratégie, serait tout à fait heureuse d'apporter l'assistance nécessaire en vue de l'organisation de certaines de ces réunions sectorielles.

A ce propos, il est à signaler que la première réunion des attachés commerciaux des pays islamiques dans les régions de l'Est asiatique a étè tenue en collaboration entre la BID et la Banque industrielle de Malaisie

il y a de cela quelques semaines. Parmi les recommandations de cette réunion, figure l'invitation a tenir de telles rencontres au niveau des responsables du commerce international dans les pays islamiques.

Je voudrais signaler que votre honorable assemblée examinera les résultats de la 2ème réunion relative au rôle du secteur privé et à son concours éventuel au profit du processus de développement et des échanges commerciaux. Ceci me paraît tout à fait en harmonie avec les orientations de la Banque et ses plans stratégiques pour le développement de ce secteur. "

Uexpérience a montré le rôle particulièrement important que peut jouer le secteur privé dans le processus du développement économique et dans le renforcement des échanges commerciaux pour autant qu'il bénéficie d'un Climat économique favorable et de mécanismes de marché opérationnels. La Banque apprécie donc à sa juste valeur l'importance d'un tel secteur et le rôle qu'il doit jouer dans le renforcement de la coopération entre les pays membres et l'instauration de liens fructueux au service de de l'intérêt commun. Conscient donc de ce rôle, la Banque s'est donc dépêchée dans le cadre de sa réorganisation interne de créer un nouveau département dont la tâche sera de promouvoir, de développer et de soutenir un tel rôle.

Je ne peux donc que me réjouir de voir *que* votre honorable assemblée se propose d'examiner les résultats de la 2ème réunion relative au rôle du secteur privé et de son apport possible au renforcement des opérations du développement et d'échanges commerciaux car ceci est tout

à fait conforme aux orientations prises pa la Banque et à ses plans de développement du secteur.

Excellence, Monsieur le Président,

Les résultats atteints grâce à la coopération fructueuse de la Banque avec votre honorable Comité sont dignes d'éloges. Toutefois, les objectifs recherchés pour le développement et la promotion des échanges commerciaux entre les pays membres nécessitent encore davantage d'efforts et de ressources. Ceci nous appelle donc à intensifier notre coopération afin de faire face aux défis qui nous sont lancés et d'être au diapason du progrès économique et technologique.

La Banque est toujours heureuse de coopérer avec votre comité pour mettre en oeuvre les initiatives dans ce domaine, dans le cadre d'une nouvelle génération de projets ambitieux qui pourront émaner du 2ème plan d'action.

Je voudrais réitérer mes remerciements à S.E. le Président de la République et à cette honorable assemblée qui m'a donné l'occasion de me faire l'interprète des points de vue de la Banque au service de nos objectifs communs. Je réitère également mes remerciements et ma profonde gratitude à la République de Turquie, à son Président, à son Gouvernement et à son Peuple pour les excellentes dispositions prises en vue du succès de cette réunion et pour le soutien inlassable qu'ils apportent à ce Comité dans ses efforts pour renforcer les liens de coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique.

Enfin, je prie Dieu Tout-Puissant de couronner nos efforts de succès et de vous récompenser car, il a dit dans le Saint Coran :

"Point ne seront frustrés ceux qui auront fait le bien".

Puisse Dieu Tout-Puissant vous protéger et guider vos pas sur la voie du bien ; fasse Dieu votre réunion soit couronné de succès.

Wassalamou alaïkoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh.

C: ALPRE&TRQ

ORDRE DU JOUR
DE LA ONZIÈME CONFÉRENCE *DU* COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

Original: Anglais

ORDRE DU JOUR
DE LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5-8 novembre 1995)

1. Séance d ' ouverture

2. Adoption de l'Ordre du Jour

3. Réélection des membres du Bureau du COMCEC

4. Rapport du Secrétariat général de l'OCI

5. Rapport du Comité de Suivi

6. Examen de la Mise en oeuvre du Plan d'action pour le Renforcement de la Coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI

7. Rapport d'activité de la Banque islamique de Développement sur la Création de la Société d'assurance-crédit à l'exportation et de garantie des investissements

8. Échange de vues sur les "Conséquences des Négociations commerciales de l'Uruguay Round sur le commerce extérieur des États membres de l'OCI"

9. Examen des activités des Organes subsidiaires et Institutions affiliées de l'OCI oeuvrant dans le domaine de l'économie et du commerce (Comité de Session)

10. Rapport de Ja Chambre islamique de commerce et d'industrie (CICI) sur la Deuxième Réunion du secteur privé des États membres de l'OCI

11. Questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays islamiques

12. Questions diverses

13. Date de la Douzième Session du COMCEC

14. Adoption des Résolutions de la Onzième Session du COMCEC

15. Séance de clôture

TEXTE DE L'EXPOSÉ DE S.E. NECATI OZFIRAT SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ORGANISME DE PLANIFICATION D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DE LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES CONCERNANT LES DÉBATS SUR LES CONSÉQUENCES DES ACCORDS DE L'URUGUAY ROUND

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Original : Anglais

TEXTE DE L'EXPOSÉ DE S.E. NECATI OZFIRAT SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ORGANISME DE PLANIFICATION D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DE LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR LES DÉBATS SUR LES CONSÉQUENCES DES ACCORDS DE L'URUGUAY ROUND

(Istanbul, 7 novembre 1995)

Monsieur le Président,
Excellences,
Messieurs les Délégués,

En ma qualité de Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires, j'ai le plaisir de vous présenter un résumé des débats qui se sont déroulés dans le cadre de nos échanges de vues sur les "Conséquences de l'Uruguay Round sur les Pays membres".

Les débats des Hauts Fonctionnaires ont porté sur les documents présentés par les diverses institutions de l'OCI, l'Organisation Mondiale du Commerce et la CNUCED.

L'Organisation Mondiale du Commerce et la CNUCED ont soumis des documents contenant des informations particulièrement importantes sur la teneur des divers Accords conclus dans le cadre de l'Uruguay Round et sur leurs conséquences éventuelles sur l'économie et le commerce mondiaux. Ils ont également souligné certaines conséquences possibles des Accords de l'Uruguay Round sur les pays en développement, y compris les Etats membres de l'OCI.

Dans les documents présentés par le Centre d'Ankara, le Centre de Casablanca, la Chambre islamique et la Banque islamique de Développement, les conséquences éventuelles des divers Accords de l'Uruguay Round ont été analysés en détail.

Ces documents étaient centrés sur l'examen des incidences éventuelles sur les pays membres des Accords sur le Commerce des Biens, le Commerce des Services, les Mesures concernant les Investissements liés au Commerce (TRIM), les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce (TRIP) et des implications financières de l'Uruguay Round.

Les documents soumis par l'OCI et les autres institutions internationales sont disponibles dans les trois langues à l'intention des honorables délégués.

Dans ce contexte, les Hauts Fonctionnaires ont noté entre autres ce qui suit:

- La participation à l'Uruguay Round a été nettement plus importante qu'à toutes les précédentes négociations commerciales multilatérales. Les pays en développement y ont joué un rôle particulièrement actif, favorisant ainsi un partenariat commercial mondial plus équilibré et mieux intégré.

- Un grand nombre d'Etats membres de l'OCI ont pris part à l'Uruguay Round.

- Les Accords de l'Uruguay Round ont eu d'importantes implications sur le développement économique et le commerce extérieur des Etats membres de l'OCI.

- La création de l'Organisation Mondiale du Commerce permettra de contrôler la mise en oeuvre des accords de l'Uruguay Round, grâce à un mécanisme plus efficace de règlements des différends pouvant surgir entre les partenaires commerciaux dans les échanges bilatéraux.

Au cours de la réunion des Hauts Fonctionnaires, certaines répercussions éventuelles de l'Uruguay Round sur les Pays membres ont pu être identifiées:

Dans ce contexte, il a été noté que:

- Les Accords de l'Uruguay Round auront des impacts différents sur les Pays membres, selon leurs capacités de production et les stuctures de leur commerce extérieur;

- Les Accords de l'Uruguay Round contiennent des clauses octroyant aux économies en développement un traitement préférentiel favorable, tout en accordant un intérêt particulier à la situation des pays les moins développés;

- La mise en oeuvre de politiques économiques axées sur le marché et de programmes de réforme structurelle s'impose dans les Pays membres afin qu'ils puissent participer efficacement au système de commerce mondial plus libéral et plus compétititf qui résultera de la mise en oeuvre des Accords de l'Uruguay Round.

Les Hauts Fonctionnaires ont reconnu que si la communauté de l'OCI doit participer activement aux relations économiques et conunerciales mondiales, les efforts concertés sont le meilleur moyen d'atténuer les pertes, voire de les transformer en profits.

Nous, les Hauts Fonctionnaires, avons conclu nos débats en mettant l'accent sur le besoin de suivre de près la mise en oeuvre des Accords de l'Uruguay Round et demandé au Secrétariat général et aux institutions de l'OCI de concevoir et proposer des programmes d'assistance technique pour aider ceux des Pays membres qui pourraient trouver des difficultés à relever les défis qui se posent à eux.

Ceci conclut mon exposé sur les délibérations de la réunion des Hauts Fonctionnaires.

Merci, Monsieur le Président.

RESOLUTION (1)
DE LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5 - 8 novembre 1995)

Original : Anglais

RÉSOLUTION (1)
DE LA ONZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 5- 8 novembre 1995)

La Onzième Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) tenue à Istanbul les 7 et 8 novembre,

Rappelant les résolutions pertinentes des Conférences islamiques au Sommet et des Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères,

Rappelant le Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI adopté à la Septième Conférence islamique au Sommet,

Rappelant en outre les résolutions des réunions au niveau ministériel tenues sous les auspices du COMCEC et portant sur divers domaines de coopération,

Prenant en considération les résolutions adoptées aux dix sessions précédentes du COMCEC ainsi que les .recommandations de la Onzième réunion de son Comité de Suivi,

Affirmant son engagement à réduire les obstacles entravant une coopération économique plus étroite entre les Etats membres de l'OCI en vue de promouvoir leur intégration économique,

Considérant en outre la Résolution adoptée à la Dixième Session du COMCEC laquelle recommandait d'organiser un échange de vues sur les développements mondiaux importants pour les Etats membres au cours des sessions annuelles du COMCEC et désignait les "Conséquences des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round sur les Etats membres " comme thème de la Onzième Session,

Prenant note des rapports de base et rapports d'activité présentés par le Secrétariat général de l'OCI sur les points de l'Ordre du jour;

Avant examiné les documents soumis par le CRSESFPI, le CIDC, le CICI, la BID, l'OMC et la CNUCED sur les divers aspects des Accords de l'Uruguay Round et leurs conséquences sur les pays membres;

Mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI

1. **CONVIENT** qu'au lieu d'une seule réunion intersectorielle, une série de réunions soient tenues pour examiner, soit un domaine, soit plusieurs domaines interdépendants à la fois, sur une base prioritaire, pour mettre en oeuvre le Plan d'action;

2. **INVITE** les Etats membres à accueillir les réunions sectorielles dans les domaines de coopération fixés par le Plan d'action;

3. **APPRÉCIE** l'offre de la République Arabe d'Egypte d'abriter les deux réunions sectorielles des Groupes d'Experts dans les domaines du transport et des communications, et du développement alimentaire, agricole et rural, fixés par le Plan d'action;

4. **ACCUEILLE** avec satisfaction l'offre de la République islamique du Pakistan d'abriter une réunion sectorielle dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action.

5. **NOTE** avec satisfaction que la Sixième Foire Islamique Commerciale se tiendra, du 22 au 27 octobre 1996, à Djakarta, République d'Indonésie, conjointement avec la Troisième réunion du secteur privé;

6. **ACCUEILLE** favorablement l'offre de la République du Liban d'abriter la Septième Foire Islamique Commerciale en 1998;

7. **EXHORTE** les Etats membres à participer activement aux foires islamiques commerciales;

8. **NOTE** avec appréciation que le projet de Statuts de l'Organisation de Normalisation et de Métrologie a été finalisé à la Sixième Réunion du Groupe d'Experts sur la Normalisation tenue à Istanbul les 26 et 27 avril 1994;

9. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de communiquer à nouveau aux Etats membres et à la Chambre islamique le texte du Projet de Statuts pour examen et commentaire;

10. **EXHORTE** les Etats membres de l'OCI à envoyer leurs commentaires sur le Projet de Statuts au Secrétariat général d'ici la fin de février 1996;

11. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec l'Institut turc de Normalisation, d'organiser une réunion de Groupe d'experts pour examiner le Projet de Statuts de l'Organisation de Normalisation et de Métrologie. En préparation de cette réunion, le Secrétariat général de l'OCI pourrait demander aux Etats membres leurs points de vue sur le Projet de Statuts, et communiquer au Groupe d'Experts les opinions émises sur la question à la réunion des Hauts Fonctionnaires qui a précédé la Onzième Session du COMCEC. Le Projet de Statuts révisé pourrait être soumis à la Douzième Réunion du Comité de Suivi;

12. **SOULIGNE** l'importance vitale du développement de la sécurité alimentaire et de l'agriculture pour les pays membres;

13. **NOTE** avec appréciation que la Quatrième Conférence ministérielle sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole s'est tenue avec succès à Téhéran, République islamique d'Iran du 14 au 16 janvier 1995,

14. **EXHORTE** les pays membres qui n'ont pas encore signé et/ou ratifié les divers statuts et accords de coopération économique mis au point ou conclus dans le cadre de l'OCI, de le faire dans les meilleurs délais;

Activités des Organes et Institutions de l'OCI opérant dans le domaine de la Coopération Économique

15. **PREND NOTE** du Rapport du Comité de Session sur les activités des organes subsidiaires et institutions affiliées et spécialisées de l'OCI, comité qui s'est réuni au cours de la Onzième Session du COMCEC et des recommandations qu'il contient;

16. **NOTE** que les organisations subsidiaires et les institutions affiliées et spécialisées de l'OCI ont pris des mesures en vue d'une coopération plus

grande et d'une coordination systématique pour améliorer leurs méthodes d'échange des informations, entre elles et avec les Etats membres, en vue d'éviter tout double emploi;

17. **APPELLE** les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour une participation plus active aux activités des organes subsidiaires et des institutions affiliées et spécialisées de l'OCI;

18. **NOTE** avec préoccupation les graves difficultés financières croissantes auxquelles les organes subsidiaires et les institutions affiliées sont en butte en raison du non-paiement des contributions obligatoires par la plupart des Etats membres et de l'accumulation de leurs arriérés;

19. **EXHORTE** les Etats membres et leurs Chambres nationales de Commerce, qui ne l'ont pas encore fait, à s'acquitter régulièrement de leurs contributions obligatoires et à régler leurs arriérés au titre du budget des organes subsidiaires et de la CICI respectivement;

Etablissement de la Société Islamique d'Assurance-crédit à l'Exportation et de Garantie des Investissement (ICIEC)

20. **NOTE** avec satisfaction que la Société Islamique d'Assurance-crédit à l'Exportation et de Garantie des Investissements (ICIEC) est devenue opérationnelle en juillet 1995. Exprime ses remerciements et son appréciation à la BID pour les efforts qu'elle a déployé en vue de la création de la Société;

21. **APPELLE** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier les Statuts de la Société et à souscrire leurs parts respectives à son capital afin que ses bienfaits puissent couvrir l'aire la plus vaste possible des pays de l'OCI;

Coopération entre les Secteurs Privés dans les Pays Membres de l'OCI

22. **EXPRIME** ses remerciements et sa satisfaction au gouvernement de la République arabe d'Egypte et à la Fédération des Chambres égyptiennes du Commerce pour avoir accueilli et organisé la Deuxième Réunion du Secteur

Privé du 30 septembre 1995 au Caire, République arabe d'Egypte, en collaboration avec le Secrétariat général de la Chambre islamique;

23. **NOTE** avec appréciation la participation d'un grand nombre d'hommes d'affaires à la Deuxième Réunion du Secteur Privé où des premiers contacts ont pu être établis en vue de promouvoir les échanges commerciaux et les projets conjoints.

24. **PREND NOTE** avec appréciation des recommandations contenues dans le rapport de la Deuxième réunion du Secteur Privé et dans la Déclaration du Caire;

25. **EXHORTE** les gouvernements des Etats membres de l'OCI à encourager leurs fédérations de chambres de commerce et d'industrie, à concevoir un cadre de coopération avec la Chambre islamique et à prendre part à ses programmes pour promouvoir le commerce et l'investissement dans les pays islamiques;

26. **APPRÉCIE** les efforts déployés par la Chambre islamique pour abriter la Troisième Réunion du Secteur Privé à Djakarta, avec la collaboration de la Chambre indonésienne du Commerce, conjointement avec la Sixième Foire Commerciale Islamique, en octobre 1996, et lance un appel aux Etats membres pour qu'ils prennent les mesures nécessaires pour assurer une participation active de leurs secteurs privés à cette réunion;

27. **APPRÉCIE** l'offre de la République d'Ouganda d'abriter la Quatrième réunion du Secteur privé.

Conséquences des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round sur les Etats membres de l'OCI

28. **EXPRIME** ses remerciements et sa satisfaction au CRSESFPI, au CIDC, à la CICI, à la BID, à l'OMC et la CNUCED pour l'élaboration et la présentation de rapports évaluant les divers aspects des Accords de l'Uruguay Round et leurs éventuelles conséquences sur les Etats membres;

29. **SE FÉLICITE** de la création de l'Organisation Mondiale du Commerce en janvier 1995;

30. **SE FÉLICITE** que la participation à l'Uruguay Round ait été nettement plus importante qu'à toutes les autres négociations commerciales et. en particulier, que les pays en développement y aient joué un rôle particulièrement actif, favorisant ainsi un partenariat commercial mondial plus équilibré et mieux intégré;

31. **APPRÉCIE** qu'un grand nombre d'Etats membres de l'OCI aient pris part à l'Uruguay Round;

32. **NOTE** que les Accords de l'Uruguay Round ont des conséquences importantes sur le développement économique et le commerce extérieur des Etats membres de l'OCI;

33. **SE FÉLICITE** de la création de l'Organisation mondiale du Commerce pour mettre en oeuvre des Accords de l'Uruguay Round à l'aide d'un mécanisme plus efficace et plus rapide de règlement des différends commerciaux entre les Etats membres;

34. **LANCE** un appel à la communauté mondiale pour qu'elle résiste à tous types de mesures et de pressions protectionnistes, afin d'assurer un système commercial multilatéral plus juste et plus ouvert en faveur du bien-être et de la prospérité de leurs peuples en cette nouvelle ère de coopération économique mondiale;

35. **RAPPELLE** avec satisfaction que les résultats des négociations contiennent des clauses accordant un traitement préférentiel et favorable aux pays en développement, y compris une attention spéciale à la situation particulière des pays les moins développés;

36. **SOULIGNE** l'importance de la mise en oeuvre de politiques économiques axées sur le marché et de programmes de réforme des structures, pour assurer une participation efficace au système de commerce mondial plus libéral et plus compétititf qui résultera de la mise en oeuvre des Accords de l'Uruguay Round;

37. **RECONNAÎT** que les accords de l'Uruguay Round auront un impact différent sur les pays membres en fonction des différences de leurs capacités de production et des structures de leur commerce extérieur;

38. RECONNAÎT qu'une mise en oeuvre efficace des Accords de l'Uruguay Round nécessiterait à long terme, des ajustements des structures économiques et administratives des pays membres, afin de sauvegarder leurs intérêts et d'assurer une exploitation optimale des possibilités que lesdits Accords créeront;

39. **RECONNAÎT** que si la communauté de l'OCI est appelée à jouer un rôle actif dans la prise de décision à l'échelle de l'économie et des relations commerciales mondiales, la coordination des efforts est le moyen le plus efficace d'atténuer les pertes, voire de les transformer en profits.

40. CONVIENT de la nécessité de suivre de près la mise en oeuvre de l'Accord de l'Uruguay Round et demande au Secrétariat général et aux institutions concernées de l'OCI de concevoir et proposer des programmes d'assistance technique pour aider ceux des pays membres qui pourraient affronter des difficultés en essayant de relever les nouveaux défis qui se posent à eux.

Questions Organisationnelles

41. **ELIT** l'Etat de Koweit, la République d'Indonésie et la République d'Ouganda, comme Vice-Présidents du Bureau du COMCEC pour représenter respectivement les régions arabe, asiatique et africaine, et. la République islamique du Pakistan comme Rapporteur, lesquels assumeront leurs fonctions à partir de la 12ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Après cette élection, la composition du Comité de Suivi sera comme suit:

République de Turquie	Président	Permanent
Royaume d'Arabie Saoudite	Vice-Président	Permanent
Etat de Palestine	Vice-Président	Permanent
Etat de Koweit	Vice-Président	Représentant la région arabe
République d'Indonésie	Vice-Président	Représentant la région asiatique
République de l'Ouganda	Vice-Président	Représentant la région africaine
Royaume du Maroc	Vice-Président	Président en exercice du Sommet

République du Pakistan	Rapporteur
République arabe d'Egypte	Membre du Bureau précédent
République islamique d'Iran	Membre du Bureau précédent
République du Cameroun	Membre du Bureau précédent

42. **APPROUVE** la tenue de la Douzième Réunion du Comité de Suivi et de la Douzième Session du COMCEC à Istanbul, respectivement du 11 - 13 mai et du 2 - 5 novembre 1996;

43. **NOTE** que la Conférence Habitat II aura lieu à Istanbul, République de Turquie, du 3 au 4 juin 1996, et appelle les Etats membres à lui accorder un plein appui et à y prendre activement part au plus haut niveau;

44. **DÉCIDE** que le thème : "Expérience des Etats membres de l'OCl en matière de Privatisation" fasse l'objet de séances d'échanges de vues à organiser au cours de la Douzième Session du COMCEC;

45. **DEMANDE** au Comité de Suivi à sa Douzième réunion d'élaborer le projet d'ordre du jour de la Douzième Session du COMCEC et de recommander d'autres thèmes pour les séances d'échanges de vues des futures sessions du COMCEC;

46. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de communiquer les dates de la Douzième Session du COMCEC et de la Douzième Réunion du Comité de Suivi aux Etats membres.

RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS

(Istanbul, 5 - 8 novembre 1995)

Original : Anglais

RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS

(Istanbul, 5 - 8 novembre 1995)

La Onzième Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC), réunie du 5 au 8 novembre 1995, à Istanbul,

. A. **Mesures Economiques en faveur de l'Etat de Palestine**

Rappelant les résolutions des Sommets islamiques portant sur l'appui au peuple Palestinien,

Rappelant en outre les précédentes résolutions adoptées par le Comité Permanent en sa Neuvième Session, par ses réunions ministérielles et par celles des autres comités,

Rappelant en outre les résolutions de la 22ème Conférence des Ministres des Affaires étrangères des Etats islamiques en faveur de l'Etat de Palestine,

Notant avec un profond intérêt le rôle que joue l'autorité nationale palestienne dans les régions palestiennes autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie en vue' d'améliorer les conditions de vie du peuple palestinien et redresser l'économie nationale;

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. SALUE les efforts déployés par l'autorité nationale palestinienne dans les régions palestiniennes autonomes afin de reconstruire ce qui a été détruit suite à l'occupation, ainsi que ses efforts entrepris pour fonder et consolider l'économie nationale palestinienne;

3. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres au peuple palestinien pour qu'il puisse fonder son économie nationale dans les régions autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie;

4. INVITE à accélérer l'octroi de l'assistance nécessaire et approuvée par les Etats membres et organes de l'OCI concernés pour aider l'autorité nationale palestinienne et le peuple palestinien à fonder son économie nationale et à consolider ses institutions nationales;

5. REAFFIRME les résolutions précédentes visant à accorder toute forme de soutien, d'appui et d'assistance économiques, techniques, matériels et moraux au peuple palestinien et à son autorité nationale, et EXHORTE d'accorder un traitement préférentiel aux produits palestiniens exportés concernant l'importation et l'exemption de taxes et de droits de douane;

6. INVITE les hommes d'affaires et les investisseurs des pays membres de l'OCI à contribuer à la mise en oeuvre de projets économiques, industriels et agricoles et de logement dans les territoires autonomes en faveur de l'édification de l'économie nationale, et à aider l'autorité nationale palestinienne et ses institutions à mettre en application ses programmes de développement durant la prochaine période de transition dans tous les domaines économiques, sociaux et de la santé;

7. Compte tenu des obstacles imposés par Israël à la main-d'oeuvre palestinienne, EXHORTE les Etats membres de l'OCI à assurer des possibilités d'emploi à cette main-d'oeuvre, de sorte à améliorer ies conditions économiques et sociales du peuple palestinien et à éliminer le chômage;

8. Les Etats membres de l'OCI EXHORTENT à conclure des accords bilatéraux avec l'OLP et son autorité nationale, dans les domaines économique, commercial et social, en vue d'améliorer la situation économique et sociale du peuple palestinien sur son sol national.

9. INVITE le Secrétaire Général de l'OCI à poursuivre les efforts en vue de la mise en oeuvre des précédentes résolutions concernant l'appui à l'Etat de Palestine et à faire rapport à la prochaine session du COMCEC, sur les progrès accomplis à cet effet.

B. Assistance au Liban

Appréciant les efforts déployés par le Gouvernement libanais pour instaurer la stabilité et la sécurité, imposer son autorité et restaurer ses institutions,

Prenant en considération les difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens vivant dans les régions occupées par Israël et dans les régions avoisinantes,

Appréciant les efforts des autorités libanaises visant à reconstruire le pays et consolider la résistance des citoyens dans les régions occupées par Israël, et tenant compte des besoins nécessaires à cette fin,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. AFFIRME ses précédentes résolutions visant à accorder une assistance financière, économique et humanitaire au Liban, compte tenu de ses besoins dans les domaines économique, technique et de la formation;

3. REITERE ET REAFFIRME l'appel lancé par la Vingt-Deuxième Conférence Islamique des Ministres des Affaires Etrangères à la communauté internationale l'invitant à contribuer généreusement au Fonds international pour la reconstruction du Liban afin de le rendre plus efficace;

4. INVITE les Etats Membres de l'OCI et toutes les organisations internationales et régionales à octroyer toute forme d'assistance matérielle et financière au Liban de façon à permettre à ce pays de reconstruire tout ce que l'agression israélienne y a détruit et de renforcer la résistance des libanais dans les régions occupées par Israël;

C. Assistance Economique à la République d'Albanie

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. EXPRIME son ferme appui au peuple albanais qui est confronté à de grandes difficultés économiques dans la phase actuelle de sa transition vers l'économie de marché;

3. EXHORTE les Etats membres de l'OCI, les institutions islamiques et les organisations internationales à accorder une assistance économique généreuse au gouvernement albanais afin qu'il puisse exécuter avec succès son programme de développement.

D. Mesures Economiques en faveur de l'Ouganda

Consciente que le gouvernement de la République d'Ouganda subit en ce moment de graves contraintes compte tenu de ses maigies ressources face à l'afflux important de réfugiés des pays avoisinants qui fuient leurs pays,

Reconnaissant que l'Ouganda abrite à présent un grand nombre de réfugiés qui augmentera graduellement si la situation instable s'aggrave,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. INVITE Les Etats membres et les organisations internationales à accorder d'urgence leur aide financière et économique à l'Ouganda afin de permettre à ce pays de faire face au problème des réfugiés et autres séquelles connexes;

3. DEMANDE que cette résolution soit maintenue à l'Ordre du jour du COMCEC jusqu'à ce que ce problème soit résolu.

E. Mesures Economiques en faveur de l'Afghanistan

Tenant compte du fait que l'Afghanistan subit actuellement de graves contraintes du fait de la guerre qui y fait rage depuis 17 ans,

Notant que près de 70 à 85 pour cent de son infrastructure économique et sociale a été détruite,

Consciente que plus d'un million et demi d'Afghans ont été tués, près d'un million et demi handicapés et plus de cinq millions obligés de fuir leurs foyers,

Reconnaissant qu'environ dix millions de mines ont été plantées dans diverses régions du pays,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. EXHORTE les Pays membres à accorder une assistance à l'Afghanistan pour l'aider à résoudre ses problèmes.

F. Mesures Economiques en faveur de la Somalie

Gravement préoccupée par la situation critique en Somalie et soucieuse de voir l'ordre et la paix rétablis dans ce pays frère,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. LANCE un appel aux Etats membres de l'OCl afin qu'ils consentent, à titre urgent, une assistance matérielle et autre à la Somalie afin de mettre fin aux souffrances humaines dans ce pays musulman;

3. REND HOMMAGE aux Etats membres qui accordent déjà leur assistance au peuple Somalien.

G. Assistance Economique à la République de Kirghizistan

Rappelant la résolution N° 17/22-E de la 22ème Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères,

Exprimant sa compréhension quant à la situation prévalant en République de Kirghizistan suite à son accession à l'indépendance et à la souveraineté,

Considérant les difficultés économiques que connaît le pays au cours de cette période de transition vers le système d'économie de marché,

Exprimant sa sympathie au peuple frère de la République du Kirghizistan suite aux conséquences des catastrophes naturelles qui ont frappé ce pays affectant ainsi sa situation socio-économique:

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. LANCE UN APPEL à tous les musulmans et à toutes les Institutions financières islamiques, les invitant à aider généreusement la République du Kirghizistan à faire face aux difficultés économiques auxquelles ce pays est confronté et ce, soit au plan bilatéral, soit à travers les Organisations multilatérales ou autres organisations régionales afin de leur permettre d'exécuter leurs programmes économiques;

3. EXHORTE la Banque islamique de Développement à accroître son assistance financière et technique au Kirghizistan.

4. DEMANDE au Secrétaire général d'assurer le suivi de cette question et de faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et au COMCEC.

H. Mesures Economiques en faveur de la République d'Azerbaijan

Rappelant les Résolutions adoptées par les Vingt-et-unième et Vingt-deuxième Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères concernant la situation qui prévaut en Azerbaïdjan suite à l'agression perpétrée par l'Arménie,

Réaffirmant l'entière solidarité des membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan en cette période grave et très critique de son Histoire,

Exprimant sa profonde préoccupation quant à la poursuite de l'agression contre l'Azerbaïjan par l'Arménie laquelle, visant des gains territoriaux, a occasionné d'énormes pertes en vies humaines et en biens,

Considérant les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies concernant le conflit,

Déplorant les hostilités arméniennes dans la région du Haut Karabakh en Azerbaïdjan suivies par l'occupation de 20 pour cent du territoire d'Azerbaïdjan qui ont obligé près d'un million de citoyens Azéris à fuir leurs foyers en raison des attaques brutales et des violations flagrantes des droits de l'homme accompagnant cette agression,

Attachant une importance primordiale à l'évacuation des territoires azéris occupés et le retour des réfugiés à leurs foyers,

Reconnaissant la nécessité de faire preuve, en tenues plus concrets, de la solidarité des Etats membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. EXHORTE la communauté internationale à déployer des efforts sérieux et concrets et à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin à l'occupation des territoires azerbaïdjanais par les forces arméniennes et assurer leur retrait inconditionnel aux fins de recouvrer l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan;

3. LANCE UN APPEL aux Etats membres et aux institutions islamiques pour accorder au Gouvernement d'Azerbaïdjan l'assistance économique dont il a besoin à titre urgent afin d'atténuer les souffrances du peuple Azéri;

4. PRIE instamment les organisations internationales de poursuivre l'octroi d'une assistance humanitaire et financière à l'Azerbaïdjan.

I. Mesures Economiques en faveur de la Bosnie Herzégovine

Guidée par les principes et objectifs de la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique qui mettent l'accent sur les objectifs et la destinée communs des peuples de la Oummah ainsi que leur engagement à consolider la paix et la sécurité internationales,

Rappelant les précédentes résolutions adoptées par l'OCI, exprimant l'entière solidarité de ses Membres avec le Gouvernement et le peuple de la République de Bosnie Herzégovine face à la grave situation engendrée par les agressions inhumaines perpétrées par les Serbes,

Tenant compte en outre des résolutions adoptées par les sessions extraordinaires de la Conférence Islamique des Ministres des Affaires étrangères

relatives à la situation en Bosnie Herzégovine tenues à Istanbul et à Djeddah, par les Réunions Ministérielles extraordinaires tenues à Islamabad et par la Vingt-et-unième et Vingt-deuxième Conférences Islamiques des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI tenue à Karachi et à Casablanca respectivement et à la Septième Conférence islamique au Sommet,

Se félicitant et appuyant pleinement l'accord de cessez-le-feu conclu le 5 octobre 1995 entre le gouvernement de la République et la Fédération de Bosnie-Herzégovine d'une part, et les Serbes bosniaques d'autre part, accord entré en vigueur le 13 octobre 1995,

Exprimant son appréciation concernant la réunion du Groupe de contact des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'OCI tenue récemment à Kuala Lumpur, laquelle confirme la ferme détermination de l'OCI à trouver une solution juste et équitable au problème bosniaque, ainsi que son engagement à contribuer au processus de paix en coopération avec le Groupe de contact international,

Exprimant en outre son appréciation concernant les travaux du Groupe de Mobilisation de l'Assistance pour la Bosnie-Herzégovine, créé au cours de la réunion de Kuala Lumpur de l'OCI pour assurer une assistance humanitaire et économique en vue de projets concrets de réhabilitation et de reconstruction en Bosnie-Herzégovine,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. NOTE avec profonde préoccupation les conséquences du massacre, de la torture, de l'expulsion et de l'épuration ethnique de la population qui est empêchée, par la force, de retourner à ses foyers sous occupation serbe en République de Bosnie Herzégovine, changeant ainsi la structure démographique du pays;

3. APPELLE les Etats membres, les institutions islamiques et autres donateurs à consentir de généreuses donations ainsi qu'une assistance financière pour une rapide mise en oeuvre du Programme de la BID visant à l'octroi d'une assistance humanitaire en faveur du Gouvernement et du peuple de la République de Bosnie Herzégovine pour la reconstruction du pays;

4. EXPRIME son appréciation de l'assistance accordée par les Etats membres de l'OCl et des efforts louables des organes islamiques et autres institutions humanitaires internationales qui accordent leur appui et leur assistance aux victimes du conflit en Bosnie Herzégovine;

5. APPELLE la communauté internationale à prendre des mesures efficaces pour mettre fin au génocide et aux crimes contre l'humanité en Bosnie Herzégovine et à accorder l'appui et l'assistance économique requis pour assurer la réhabilitation et la-reconstruction de la Bosnie-Herzégovine;

6. DEMANDE que la souveraineté, l'intégrité tenitoriale et l'indépendance politique de la République de Bosnie Herzégovine soient préservées et protégées à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et appuie la Fédération de Bosnie Herzégovine, laquelle est ouverte à la participation des Serbes Bosniaques et constitue une base solide pour une solution juste et durable en tant que catalyseur pour rétablir la confiance entre ses peuples.

J. Assistance à la République de Guinée et à la République de Sierra Leone face à l'afflux des réfugiés libériens

Avant pris note de la résolution pertinente de la Septième Conférence islamique au Sommet, tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, du 11 au 13 Rajab 1415 H (13 - 15 décembre 1994) sur la question,

Rappelant la résolution pertinente de la Vingt-deuxième Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères,

Rappelant en outre les résolutions NO 57/19-P, 8/20-E et 8/21-E adoptées respectivement par les dix-neuvième, vingtième et vingt-et-unième Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères,

Considérant que l'escalade du conflit armé en Sierra-Léone a pris une dimension plus grave et plus étendue que prévu, entraînant systématiquement des pertes matérielles et en vies humaines, l'interruption des activités économiques ainsi que le déplacement du secteur le plus productif de la population locale,

Gravement préoccupée par les conséquences négatives des conflits du Libéria et de la Sierra Leone sur l'économie, la sécurité et l'environnement en République de Guinée du fait de l'afflux sur les territoires guinéens de réfugiés de ces pays,

Avant examiné le rapport du Secrétaire général sur cette question:

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. LANCE UN APPEL pressant à la communauté internationale et aux Etats membres pour qu'ils fournissent une assistance financière et matérielle substantielle à la République de Guinée et à la République de Sierra Leone pour leur permettre de faire face à cette situation difficile créée par la présence sur leurs territoires respectifs de centaines de milliers de réfugiés, à cause de l'extension du conflit armé à la Sierra Leone et de l'afflux croissant en Guinée de réfugiés dont la majorité sont musulmans, en provenance du Libéria et de la Sierra Leone;

3. EXHORTE les Etats membres et la communauté internationale à fournir des secours d'urgence à la Sierra Leone en vue d'atténuer les souffrances de plus d'un million de personnes déplacées, ainsi que des réfugiés Sierra-Léonais dans les pays ouest-africains limitrophes et de mettre en oeuvre des programmes de réhabilitation et de reconstruction;

4. INVITE le Secrétariat général assure le suivi de la question et à faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères.

K. Assistance économique en faveur du peuple cachemiri

Avant pris connaissance des recommandations de la 19ème session de la Commission islamique pour les Affaires économiques, culturelles et sociales tenue à Jeddah, du 24 au 29 juin 1995,

Avant pris note de la résolution adoptée sur cette question par le Septième Sommet islamique tenu à Casablanca, Royaume du Maroc, du 13 au 15 décembre 1994,

Rappelant la résolution N° 8/22-P de la Vingt-deuxième Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères,

Avant pris note du rapport du Secrétaire général sur cette question:

1. EXPRIME-sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI:

2. LANCE UN APPEL aux Etats membres et aux institutions islamiques telles que le Fonds de solidarité islamique et autres donateurs pour qu'ils accordent une assistance humanitaire généreuse au peuple cachemiri;

3. INVITE le Secrétariat général à suivre la question et à faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères.

L. Assistance économique en faveur de la République du Yémen

Avant pris connaissance des recommandations de la 19ème session de la Commission islamique pour les Affaires économiques, culturelles et sociales tenue à Djeddah, du 24 au 29 juin 1995,

Tenant compte des difficultés économiques que rencontre la République du Yémen, suite à la réunification du Yémen, et aux pertes énormes causées par la tentative de sécession avortée en juin 1994,

Se félicitant des efforts fournis par le gouvernement yéménite dans le cadre de la reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre et du développement de l'économie nationale,

Tenant compte par ailleurs des lourdes responsabilités qui incombent au gouvernement yéménite en matière d'accueil des réfugiés en provenance des pays africains voisins,

Rappelant que le Yémen est l'un des pays les moins développés,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. INVITE les Etats membres de l'OCI, ainsi que toutes les Organisations internationales et régionales à accorder toutes formes d'assistance économique afin de permettre au Gouvernement yéménite de reconstruire ce qui a été détruit par la guerre de sécession et de soutenir ses efforts de développement.

M. Assistance aux Etats membres victimes de la sécheresse et de catastrophes naturelles

Notant avec préoccupation la grave situation découlant de la sécheresse, de la désertification et des catastrophes naturelles, ses effets néfastes sur les conditions socio-économiques, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, des infrastructures économiques et sociales et des services publics,

Avant pris note avec satisfaction des efforts de certains Etats membres et de la Banque islamique de Développement qui ont offert et continuent d'offrir une

assistance technique et financière et une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles,

Pleinement consciente du fait que les Etats membres sinistrés, qui font partie des pays les moins avancés, ne peuvent supporter individuellement le fardeau de plus en plus lourd des campagnes de lutte contre la sécheresse et la désertification et de la mise à exécution de grands projets connexes,

Ayant pris connaissance du rapport et recommandations de la 19ème session de la Commission islamique pour les affaires économiques, culturelles et sociales:

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. EXPRIME sa gratitude aux Etats membres qui ont fourni et continuent d'apporter leur assistance, ainsi qu'une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles;

3. LANCE UN APPEL à la Communauté internationale pour qu'elle aide les Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles;

4. APPELLE les Etats membres à accorder une assistance aux pays de l'OCI membres de l'Autorité inter-gouvemementale pour le développement et la lutte contre la sécheresse (IGAAD), en vue de leur permettre de surmonter la situation difficile qui les menace.

5. INVITE le Secrétariat général, la Banque islamique de développement et l'Agence islamique de secours, en coordination avec les agences spécialisées des Nations Unies, notamment le Bureau de la décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles (INDR) et le départment des Nations Unies chargé des questions humanitaires, dans le cadre de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, à organiser une réunion d'experts chargé d étudier et recommander de mesures appropriées visant à prévenir et atténuer les effets des catastrophes naturelles au

Bangladesh et dans les autres Etats membres affectés et menacés par des catastrophes naturelles.

N. Assistance aux pays saheliens africains affectés par la désertification, la sécheresse et l'invasion des criquets pèlerins

Ayant pris connaissance de la résolution N°27/IS-P de la Septième Conférence islamique au Sommet sur la solidarité islamique avec les peuples du Sahel,

Tenant compte de l'urgence de l'exécution du programme OCI/CILSS/BID en faveur du Sahel, qui serait compromis s'il n'était pas exécuté dans les meilleurs délais,

Prenant note du rapport du Secrétaire général, qui a, entre autres, passé en revue les étapes déjà franchies dans la préparation et l'approbation du programme OCI/CILSS/BID,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. PRIE les Etats membres d'accorder une aide d'urgence aux pays saheliens africains pour leur permettre de faire face aux déficits alimentaires et aux invasions des criquets pèlerins dans la région;

3. EXPRIME SON APPRECIATION au Secrétariat général de l'OCI, au CILSS et à la BID pour les efforts fournis en vue de préparer et de finaliser le programme OCI/CILSS/BID en faveur du Sahel;

4. REAFFIRME la nécessité d'accorder toute l'importance qu'elle mérite à la mise en oeuvre rapide du programme spécial OIC/CILSS/BID en faveur des populations sahéliennes;

5. LANCÉ UN APPEL pressant aux Etats membres pour qu'ils contribuent généreusement et de manière substantielle au financement du programme OCI/CILSS/BID en faveur des populations sahéliennes, pour concrétiser la solidarité du monde islamique avec ces populations, atténuer leurs souffrances et contibuer à assurer un développement durable de la région du Sahel.

6. NOTE avec satisfaction l'offre de l'Etat du Koweït d'abriter la réunion du groupe d'experts chargé d'étudier le nouveau programme pour le Sahel et EXPRIME l'espoir que cette réunion puisse se tenir dans les meilleurs délais;

7. DEMANDE au Secrétariat général d'assurer le suivi la question et d'en faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et au COMCEC.

DISCOURS DE S.E. DR HAMID AL-GABID SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Original : Français

DISCOURS DE S.E. DR HAMID AL-GABID SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE À LA SÉANCE DECLOTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Monsieur le Président,
Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables délégués et invités,
Mesdames et Messieurs,

Assalamou Alaikom wa Rahmatoullahi wa Barakatouhou

Je voudrais saisir l'occasion de la clôture de la onzième session du Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale pour exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Président Sulaiman Demirel, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC pour avoir bien voulu rehausser de sa présence, notre séance de clôture et pour l'orientation sage qu'il a imprimée à nos travaux.

Je tiens également à exprimer mes remerciements aux ministres qui ont contribué de manière active et constructive à en assurer le succès.

Monsieur le Président,

Durant ces quatre derniers jours, nos experts dans un premier temps, et nos honorables ministres par la suite, ont procédé à

un examen approfondi des questions inscrites à l'ordre du jour de cette session et ont adopté des décisions et des recommandations appropriées. Les participants ont eu raison d'accorder une attention particulière à cette session, la première à se réunir après le 7ème Sommet islamique tenu à Casablanca (Royaume du Maroc) en décembre 1994. Car comme nous le savons, le septième Sommet islamique, en offrant l'occasion à nos chefs d'Etat et de gouvernement d'examiner les questions fondamentales qui se posent actuellement au monde islamique, notamment dans le développement économique et social de nos Etats, a contribué au succès des initiatives engagées par le COMCEC sous la sage direction de son Président.

Le Sommet avait dégagé en effet les voies et moyens devant permettre à nos Etats de faire face individuellement et collectivement aux nouveaux défis qui se posent à eux, d'assurer leur développement et de renforcer leur coopération économique à travers le nouveau Plan d'Action approuvé par la dixième session du COMCEC et entériné par le septième Sommet islamique.

C'est dire l'importance des discussions que nous avons eues et qui étaient centrées sur le renforcement de nos acquis, la mise en oeuvre du Nouveau Plan d'Action et la coopération dans les futures négociations commerciales au niveau mondial.

Les ministres et les hauts fonctionnaires, au cours de débats approfondis et fructueux, ont par ailleurs abouti à un bilan exhaustif de la coopération inter-islamique et ont ouvert de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération économique entre les Etats membres.

Je suis heureux de noter les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des instruments adoptés par le COMCEC en vue d'assurer la promotion du commerce et des investissements inter-islamiques et d'enregistrer les résultats positifs obtenus grâce au système du financement du commerce à plus long terme.

Je me réjouis également de constater que la Société d'assurance des crédits à l'exportation et de garantie des investissements, devant concourir à l'accroissement du commerce et des investissements inter-islamiques, est devenue opérationnelle.

Je tiens à réitirer mes félicitations et mes encouragements à la Banque islamique de développement pour la mise en oeuvre efficace et diligente de ces nouveaux instruments.

De même, je saisis cette occasion pour de nouveau lancer un appel aux Etats membres qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils signent et ratifient 1'Accord-cadre sur le système de préférences commerciales entre les Etats membres afin de favoriser le démarrage des négociations multilatérales dans les meilleurs délais. En effet, la mise en oeuvre de cet important accord revêt pour nos Etats une importance particulière dans le contexte actuel du commerce mondial.

Je voudrais exprimer ma profonde satisfaction quant au rôle de plus en plus important joué par le secteur privé sous 1'impulsion du COMCEC, dans le développement de nos Etats et le renforcement de la coopération inter-islamique. A cet égard, je réitire mes félicitations à la Chambre islamique de commerce et d'industrie pour sa contribution éminente dans ce domaine.

Je ne félicite également, Monsieur le Président, de l'occasion qui a été donnée à nos Ministres d'échanger leurs idées sur les conséquences des Accords commerciaux qui ont couronné les négociations de l'Uruguay Round et sur la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Je suis convaincu que cette heureuse initiative du COMCEC permettra à nos Etats de mieux coordonner leurs efforts lors des négociations internationales qui vont bientôt s'engager, an créant de meilleures conditions pour la sauvegarde des intérêts de nos Etats membres.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de nos travaux, et particulièrement nos invités qui ont honoré de leur présence nos délibérations durant cette session ainsi que tous les experts et les hauts fonctionnaires.

Enfin, je tiens à réitérer ma profonde gratitude, à Vous Monsieur le Président, au gouvernement et au peuple de la République de Turquie, pour la généreuse hospitalité qui nous a été réservée à tous depuis notre arrivée dans ce beau pays qui a tant fait pour la cause islamique. J'associe à ces remerciements le Bureau de coordination du COMCEC et le Centre d'Ankara pour l'excellente préparation de cette session.

Je formule le voeu qu'Allah le Tout puissant nous guide sur le bon chemin et nous permette de traduire dans les faits nos projets et nos résolutions afin de contribuer de manière significative au bien être de nos populations.

Wasssalamou Alaikom wa Rahmatoullah wa Barakatuh

DISCOURS DE S.E. SAMED SADIKHOV
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE DE
LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN
À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Original : Turc

DISCOURS DE S.E. SAMED SADIKHOV
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE DE
LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN
À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Monsieur le Président et Président du COMCEC,
Excellences,
Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de la Onzième Session du COMCEC et c'est avec grand plaisir que j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de tous les collègues et de toutes les délégations réunies ici, pour exprimer nos profonds remerciements et notre sincère gratitude à S.E. le Président Süleyman DEMIREL pour son précieux discours plein d'inspiration qui a guidé nos délibérations et a permis à notre réunion d'aboutir aux meilleurs résultats.

Je voudrais également remercier et féliciter le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, les interprètes, les traducteurs et tout le personnel d'appui pour leurs efforts en vue d'assurer le succès de notre Conférence.

Monsieur le Président,

Nous sommes tous conscients du fait que les pays islamiques détiennent d'importantes ressources économiques et financières et il est extrêmement important de tirer profit de ces ressources, aussi rationnellement que possible, pour que les Etats membres puissent accéder à l'auto-suffisance.

A notre avis, la coopération économique et commerciale entre les pays islamiques constitue le point de départ d'une optique commune et d'une action concertée.

Nous voudrions adresser nos remerciements et notre gratitude au peuple turc pour le chaleureux accueil et pour la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans cette belle ville historique d'Isanbul.

Pour conclure, permettez-moi de vous remercier à nouveau Monsieur le Président de m'avoir donné la parole, au nom des pays membres, à cette séance de clôture.

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLÔTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DU COMCEC À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Original : Turc

DISCOURS DE CLÔTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMEREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 8 novembre 1995)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables Délégués,
Chers Hôtes,

Je voudrais exprimer ma vive satisfaction alors que nous sommes sur le point de terminer les travaux d'une nouvelle Session du COMCEC couronnée de succès.

Je voudrais, à cette occasion, remercier tous les Chefs de Délégation et délégués, le Secrétaire Général S.E. Hamid AL-GABID, la Banque Islamique de Développement, le Centre d'Ankara, la Chambre Islamique de Commerce, les institutions affiliées de la Conférence Islamique, l'Organisation Mondiale du Commerce et les représentants de la CNUCED, le personnel administratif, les interprètes et tout le personnel d'appui, pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'assurer le succès de cette Réunion.

Cette Session est la première de la deuxième décennie d'existence du COMCEC. J'espère que les efforts visant à une coopération active et productive dans le cadre du COMCEC se poursuivront. L'infrastructure requise pour ce faire a été complétée en grande partie. Le Plan d'Action pour le renforcement de la Coopération Economique, élaboré selon une optique flexible et qui tient compte des tendances actuelles dans le monde, constitue un cadre adéquat pour la période à venir. Un aspect important du Plan d'Action est qu'il prévoit un mécanisme de mise en oeuvre et de suivi. Je voudrais remercier, dans ce contexte, la République Arabe d'Egypte et la République Islamique du Pakistan pour leur aimable proposition d'accueillir les réunions sectorielles qui seront tenues au sujet de la mise en oeuvre du Plan d'action.

Je crois qu'il est utile de souligner à nouveau que l'appui résolu et ferme que tous les pays apporteront à la coopération économique est d'une importance capitale si nous voulons que nos effort réussissent.

Nous avons également appris avec satisfaction que la Société Islamique d'Assurance-Crédit à l'Exportation et de Garantie des Investissements est devenue opérationnelle. Cette société, encore un projet du COMCEC, contribuera considérablement au développement des relations commerciales et de l'investissement entre nos pays. Qu'il me soit permis ici d'exprimer mon appréciation à la Banque Islamique de Développement pour sa précieuse contribution à ce projet.

Au cours de cette Session, nous avons également commencé à échanger des vues sur des thèmes d'actualité et d' intérêt pour les économies des pays membres du COMCEC. Les incidences possibles des négociations d'Uruguay sur le commerce extérieur de nos pays ont été examinées en détail au cours de cette Session. Je suis convaincu que cet échange de vues sera extrêmement utile pour l'échange de nos expériences et pour tirer profit de la meilleure manière possible de la situation existante. Je vous félicite d'être convenus d'organiser, à la prochaine Session du COMCEC, des réunions d'échange de vues sur "L'expérience des pays membres en matière de privatisation".

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Permettez-moi de faire quelques observations au sujet du commerce extérieur, thème central de notre échange de vues.

La mise en oeuvre de politiques commerciales libérales assurera une plus grande activité à nos économies nationales. Il est ainsi fort encourageant de constater que les pays en développement ont participé en grand nombre aux négociations d'Uruguay.

Le nombre de variables qui doit être pris en considération par les décideurs augmente de plus en plus sous l'impact des changements rapides dont le monde a été le théâtre ces dernières années et la gestion de l'économie devient de plus en plus compliquée. Toute décision erronée prise dans ces conditions pourrait avoir des répercussions graves. De précieuses occasions et de nouvelles possibilités pourraient être perdues. La performance des

économies nationales est, par conséquent, étroitement liée au suivi constant des développements au niveau mondial et à la capacité de s'y adapter qui, seuls, permettront d'établir la stabilité intérieure et d'assurer le relèvement équilibré de nos pays, ainsi que le maximum de profit des possibilités de coopération régionale et multilatérale.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Je voudrais confirmer une fois de plus que la Turquie continuera à soutenir pleinement les efforts de coopération entre les pays islamiques.

Je voudrais également rappeler à votre souvenir que le "Sommet Urbain" d'Habitat II se tiendra dans notre belle ville d'Istanbul au mois de juin 1996. Je suis convaincu que les pays islamiques feront montre au Sommet Habitat II de la même solidarité qui règne aux Sessions du COMCEC.

Pour conclure, je remercie une fois de plus tous les délégués à cette Session pour leur appui et présente mes meilleurs voeux de prospérité et de succès à tous les peuples frères des pays islamiques.

Je vous remercie.